MAIRIE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

- Octobre 2025 –

SOMMAIRE

LETTRE D'INTENTION ..... - 2 -
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ..... - 3 -
BILAN - ÉVALUATION DU PEDT 2022-2025 ..... - 4 -
CONTEXTE - DIAGNOSTIC ..... - 5 -
PÉRIMÈTRES DU PEDT ..... - 25 -
LE CONTENU DU PEDT ..... - 26 -
ANNEXES ..... - 29 -

LETTRE D'INTENTION

La Commune de Castelnau d'Estrétefonds renouvelle son Projet Éducatif Territorial en tant qu'outil de partage et de structuration de l'action des acteurs éducatifs sur l'espace communal.

Comme le précédent, ce projet entend répondre avant tout à l'esprit de la circulaire interministérielle n° 2013-036 du 20 mars 2013 relative à la mise en place des PEDT :
« Mobiliser les ressources du territoire pour garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
Organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.
Contribuer à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. »

La répartition des compétences entre la Communauté de Communes du Frontonnais et les communes membres en matière de petite enfance, enfance, et jeunesse n'a pas évolué depuis la création de l'intercommunalité. Par conséquent, seule l'enfance demeure dans les axes de développement de notre nouveau projet : élèves des écoles maternelles et élémentaires, services périscolaires et extrascolaires. L'idée est de travailler en collaboration étroite avec l'intercommunalité et les orientations de la convention territoire globale.

Les actions proposées s'inscrivent dans la continuité des dispositifs déjà en place de façon à mettre à profit le fonctionnement éprouvé jusqu'alors.
Elles visent également à prendre en compte l'évolution du contexte et à apporter des réponses aux problématiques traitées par le PEDT précédent mais dont l'évaluation a montré qu'il convenait de poursuivre les efforts, de bonifier certaines actions et en déployer de nouvelles.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Collectivité porteuse
Mairie de Castelnau d'Estrétefonds

Maire
Mme. Sigal

Adjoint chargé des affaires scolaires, enfances et jeunesses
M. Laurent MARTY

Commission enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse au 14 octobre 2025 :

Mme. Sigal, M. Laurent MARTY, Mme Nadine ABAD, Mme Diu, Mme Robin, Mme MARCONIS, Mme Véronique ROBIN, Mme Patricia SEGALA, M. Arnaud.

Comité de pilotage PEDT
- Mme. La Maire
- L'adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires
- Les membres de la Commission école-périscolaire-jeunesse
- La directrice des services scolaires et périscolaires
- La coordinatrice enfance
- Les directrices des écoles
- Les représentant(e)s des Associations de Parents d'Élèves
- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- M. Loubeyres représentant de la SDJES
- Mme la conseillère technique de la CAF
- Le directeur et la directrice ALAE-ALSH
- Représentant et représentante d'association de la commune (sport, culturel et petite enfance)

Complément d'information sur la représentativité :
- Mme SIGAL, Maire, 1ère Vice-présidente de la Communauté de Communes du Frontonnais et Déléguée au « Développement Économique et à l'emploi »
- Mme Nadine ABAD, 2ème adjointe au maire et déléguée Sécurité Routière a reçu une délégation de fonction en matière d'animation de la ville, de tourisme et des associations loisirs et bien-être., assure la représentation des associations au sein du comité de pilotage.
- L'adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires
- Les membres de la Commission école-périscolaire-jeunesse
- Le directeur des services scolaires et périscolaires
- La coordinatrice enfance
- Les directrices des écoles
- Les représentant(e)s des Associations de Parents d'Élèves

- Représentant et représentante d'association de la commune (sport, culturel et petite enfance)

Contact
Mme Amélie Marteau, coordinatrice enfance
Téléphone : 05 61 35 00 13 / coordination@mairiecastelnau.fr

Durée proposée du PEDT
3 ans (Janvier 2025 – Décembre 2028)

BILAN - ÉVALUATION DU PEDT 2021-2025

Axe 1 : Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants

Cet axe devait s'attacher à proposer un cadre respectueux du rythme des enfants et favoriser la réussite éducative.

- Transitions écoles-services périscolaires : objectifs partiellement atteints, tendre vers une communication entre les différents acteurs éducatifs afin de répondre au mieux à la continuité pédagogique
- Soutien scolaire : objectifs partiellement atteints
- Enfants en situation de handicap : objectifs pleinement atteints
- Ouverture à d'autres environnements : classes découvertes, manifestations : objectifs pleinement atteints
- Culture : accès au livre, éveil musical et artistique : objectifs pleinement atteints
- Accès aux équipements modernes : ère numérique (VPI), salle multi-activités : objectifs pleinement atteints

Axe 2 : Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement

Cet axe tend à proposer aux enfants une vision élargis de leur environnement tout en les sensibilisant aux valeurs citoyennes

- Création Conseil Municipal des Enfants : objectifs pleinement atteints
- Sensibilisation et accueil des enfants porteurs de handicap visible ou invisible : objectifs partiellement atteints (animateur référent dans chaque structure ; poursuite de la formation des équipes qui se renouvellent, conventionnement avec le SESSAD)
- Projet autour de l'écologie (tri sélectif, recyclage, lutte contre le gaspillage…) : objectifs pleinement atteints

- Education au goût et a la santé (cantine bio et diversifié, semaine du goût, fraich'attitude…) : objectifs pleinement atteints

Axe 3 : Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants

De nombreuses mesures ont montré une efficacité certaine.
Toutefois la problématique des enfants « turbulents » nécessitant une prise en charge individuelle est devenue particulièrement lourde.

- Collaboration et partage des outils : équipes éducatives, médiation par les pairs, conseil des enfants : objectifs pleinement atteints
- Points réguliers avec les parents d'enfants en difficultés : objectifs partiellement atteints
- Actions de sensibilisation : restauration scolaire, développement durable, police municipale : objectifs pleinement atteints
- Soirée thématique soutien à la parentalité parent-enfant : objectifs partiellement atteints, réalisé mais avec une présence faible.

Considérant les enjeux dépassant largement le cadre de l'accueil collectif, scolaire ou périscolaire, et les difficultés rencontrées avec certains enfants, la convention territoire globale a modifié un des axes en *Soutien à la parentalité*. Afin de répondre au mieux aux enjeux des familles et du territoire, il semble pertinent de mettre un accent particulier sur cette question dans le futur PEDT.

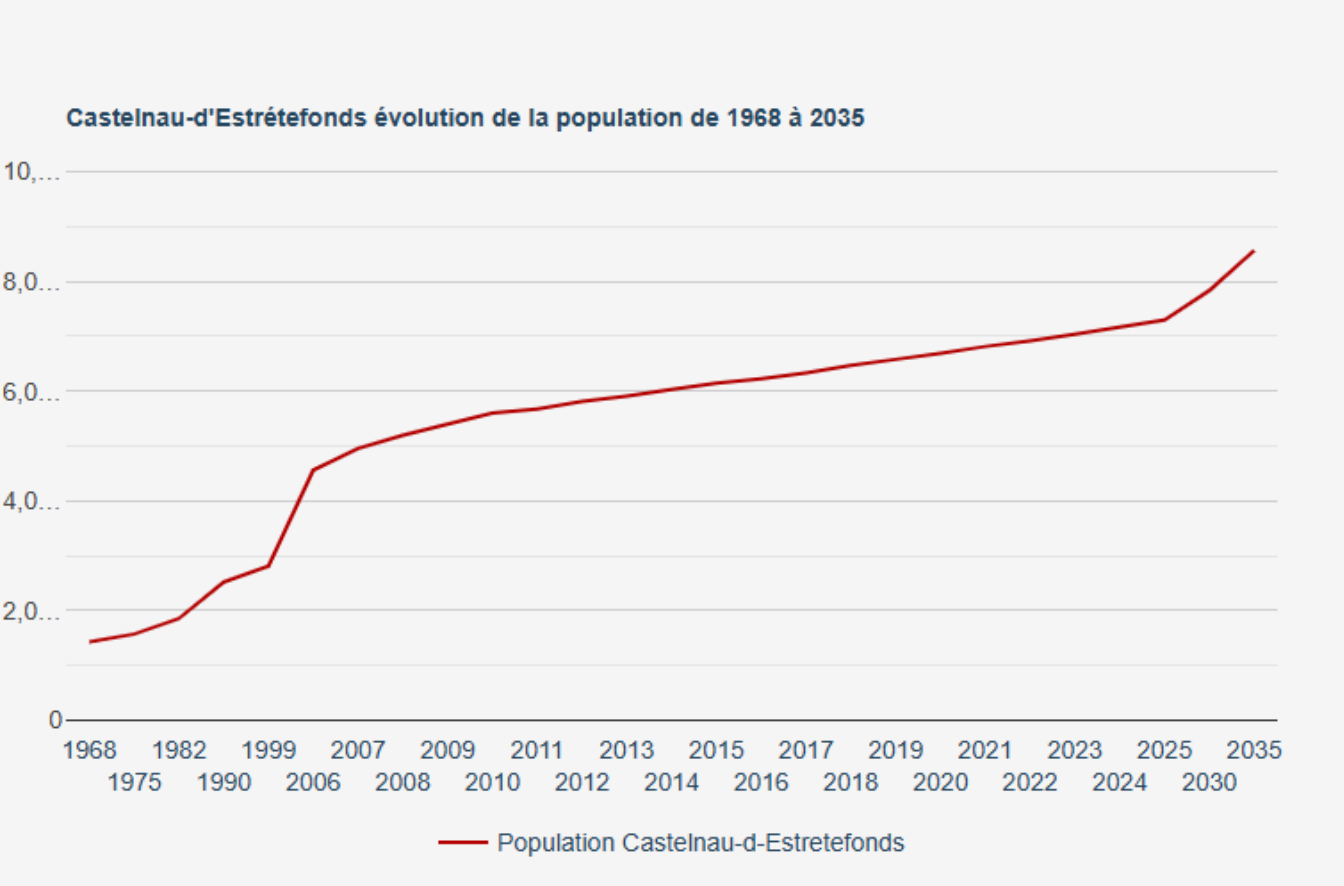
L'évaluation détaillée des actions est présentée en annexe.

CONTEXTE - DIAGNOSTIC

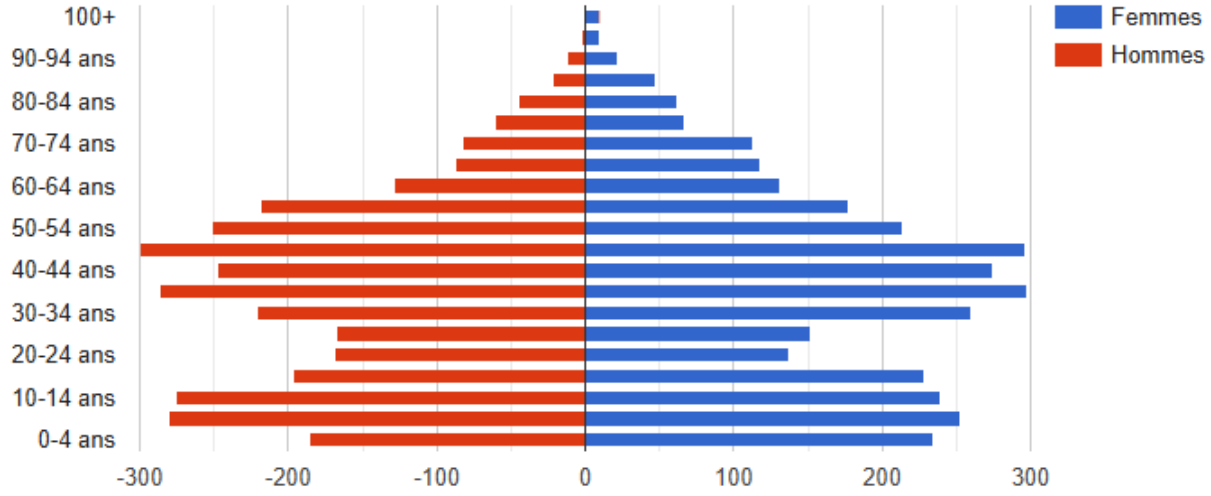
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Il y a 7 295 habitants à Castelnau d'Estrétefonds en 2025, La population légale officielle au 1er janvier 2025 est cependant de 6 915 habitants, car les dernières données officielles datent de 2022. Le nombre d'habitants de Castelnau-d'Estrétefonds est donc en **hausse**. Le village attire particulièrement les cadres et les personnes en milieu de carrière de 35 à 55 ans qui représentent plus de 31 % de sa population totale. C'est un village avec une **population qui rajeunit fortement**, son indice de vieillissement est de 40 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Source tirée du site Ville-data.com

Sur le long terme, **la population de la ville de Castelnau-d'Estrétefonds est passée de 1 432 Estrétefontains en 1968 à 6 915 Estrétefontains en 2022**, soit une évolution de 383 % sur une période de 54 ans. Si l'on poursuit de façon linéaire la tendance de l'évolution moyenne annuelle récente (2016-2022). Le nombre d'habitants de Castelnau-d'Estrétefonds en 2027 sera de 7 426 personnes, soit une hausse de 511 habitants (7.4 %). **En 2030, la population de la ville de Castelnau-d'Estrétefonds serait de 7 835 habitants**, soit une hausse de 920 habitants (13.3 %). (Source : https://ville-data.com/)



La tranche d'âge la plus importante de Castelnau-d'Estrétefonds est la tranche des 45 à 49 ans avec 296 femmes et 300 hommes pour un total de 596 personnes, soit 9 % de la population. La seconde tranche d'âge de la population la plus importante de Castelnau-d'Estrétefonds est celle des 35 à 39 ans avec 298 femmes et 287 hommes soit 585 personnes.



Télécharger les données de la pyramide des âges de la population de Castelnau-d'Estrétefonds.

On remarque une propension de la population assez élevée entre 0 et 14 ans depuis 2011, avec une légère baisse en 2022. La ville est toujours aussi attractive pour les familles, étant donné sa situation entre Toulouse et Montauban, ainsi que la situation proche du pôle économique Eurocentre.

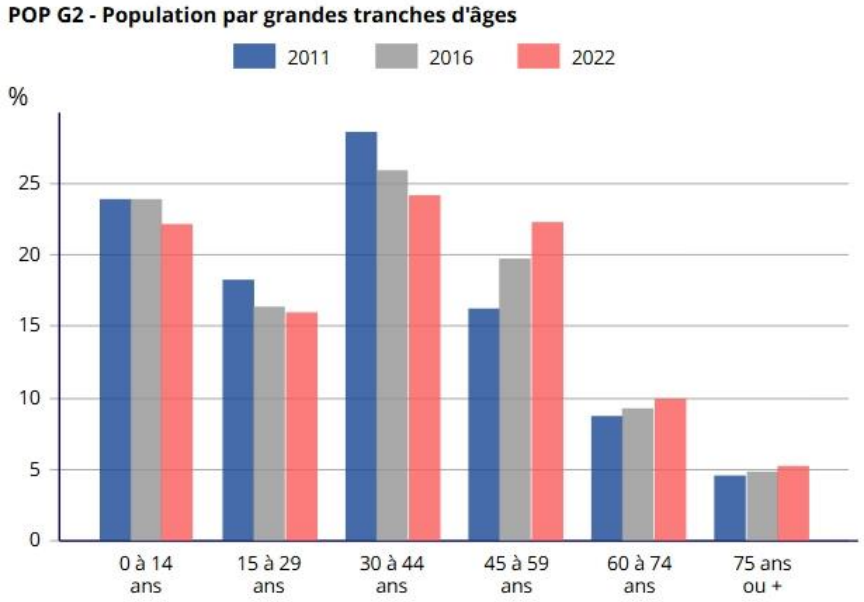
FAM T3 - Composition des familles

Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	**1 630**	**100,0**	**1 758**	**100,0**	**2 004**	**100,0**
Couples avec enfant(s)	**801**	**49,1**	**933**	**53,0**	**968**	**48,3**
Familles monoparentales	**238**	**14,6**	**253**	**14,4**	**349**	**17,4**
Hommes seuls avec enfant(s)	37	2,2	35	2,0	99	4,9
Femmes seules avec enfant(s)	201	12,3	218	12,4	250	12,5
Couples sans enfant	**591**	**36,3**	**572**	**32,5**	**687**	**34,3**

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.

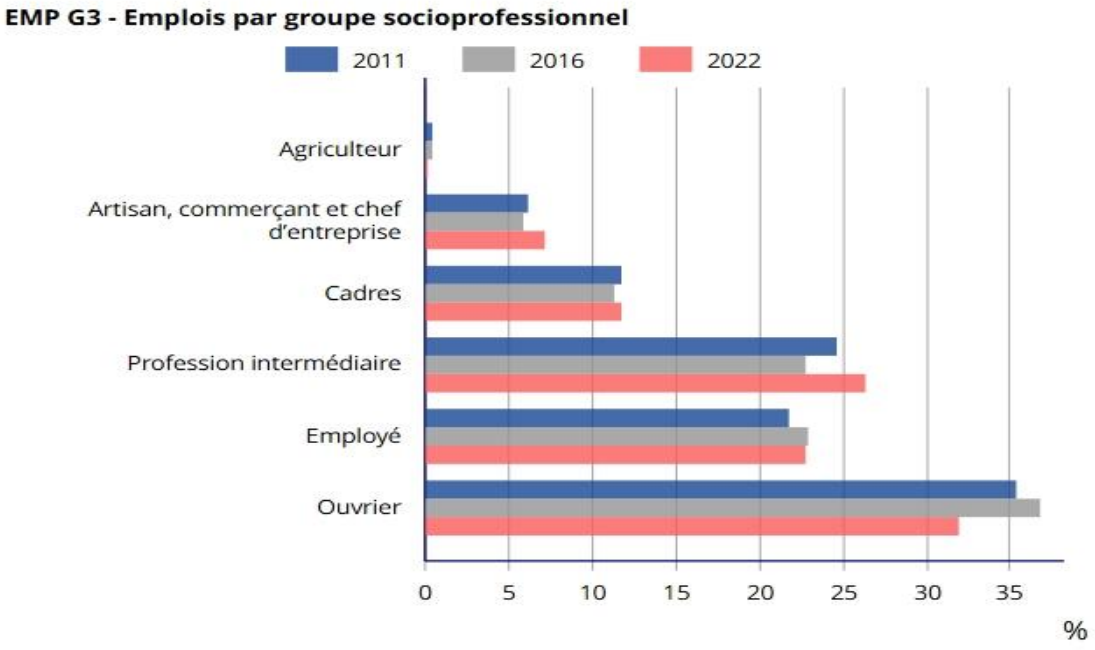
Nous pouvons remarquer ici une augmentation des familles monoprarentales jusqu'en 2022 et une baisse des couples avec enfants.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Nous pouvons remarquer que la répartition des catégories socio-professionnelles de Castelnau d'Estrétefonds est, de manière très significative, représentative de la répartition au niveau national.



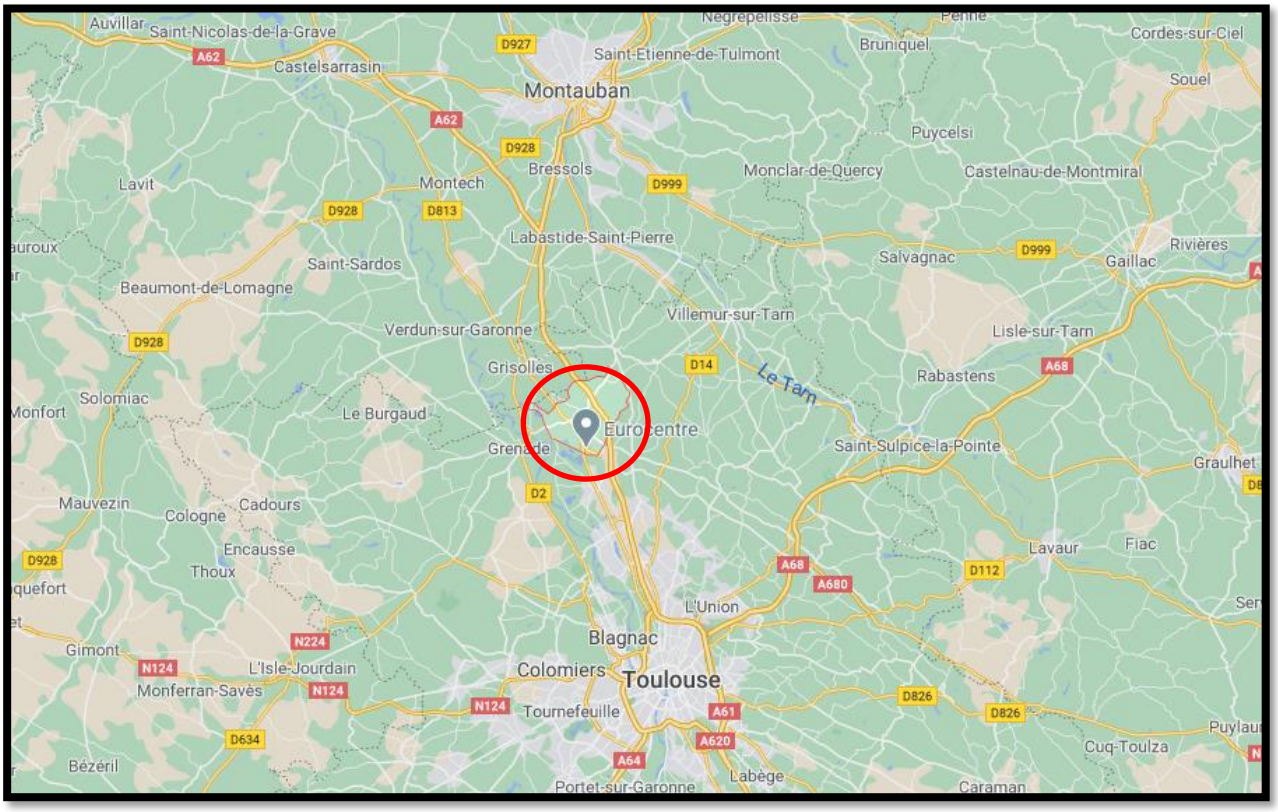
Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2025.

SITUATION DE LA COMMUNE

Par sa situation géographique privilégiée à mi-chemin entre Toulouse et Montauban, la commune de Castelnau d'Estrétefonds a connu une évolution démographique particulièrement importante durant les années 2000. Le recensement de population de 1999 avait comptabilisé 2.812 habitants alors que le chiffre actuel se situe autour de **7295 habitants** (source ville-data.com)

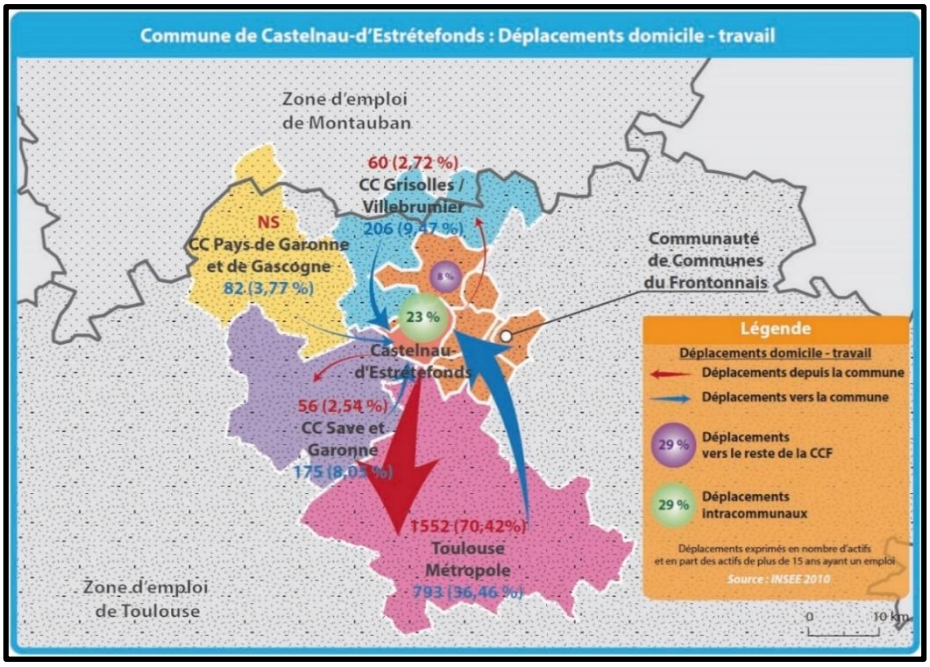
Castelnau-d'Estrétefonds est une commune située à la limite avec le département de Tarn-et-Garonne, et se situe au cœur de l'axe Toulouse-Montauban, dans l'aire urbaine de Toulouse. C'est également la ville-centre d'une unité urbaine, l'unité urbaine de Castelnau-d'Estrétefonds.

La commune abrite l'un des plus grands pôles multimodaux de France, la zone Eurocentre.



L'influence de la métropole toulousaine jusqu'à sa seconde couronne, des carrefours de communication majeurs (RD 820, A 62, gare SNCF), une grande richesse patrimoniale, ainsi que la présence de la ZAC Eurocentre sont autant de facteurs qui ont favorisé ce développement accéléré.

Cette influence se traduit également dans les déplacements "sortants" domicile-travail, qui sont largement dominés par Toulouse Métropole, malgré le bassin d'emploi non négligeable de la ZAC Eurocentre. Dans ces conditions, des services périscolaires et extrascolaires à large amplitude de fonctionnement permettent de répondre aux besoins des parents.



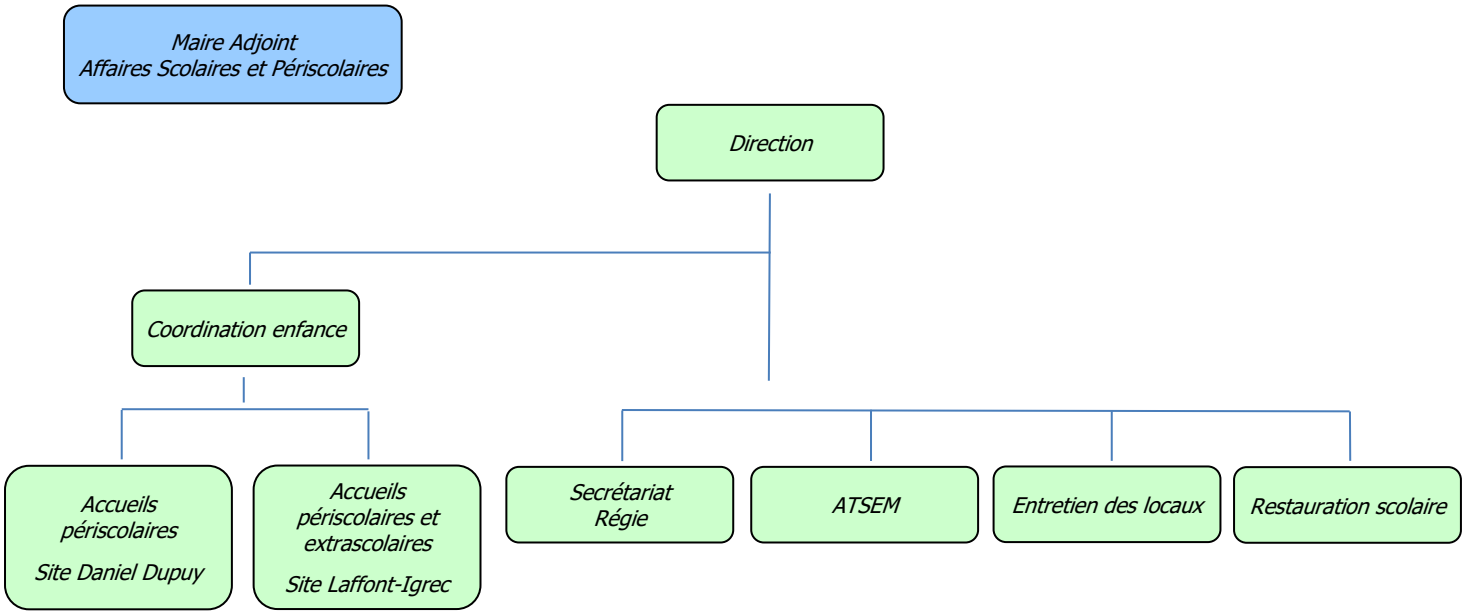
LES ÉCOLES

À compter de septembre 2025, la population scolaire de la Commune sera répartie ainsi :

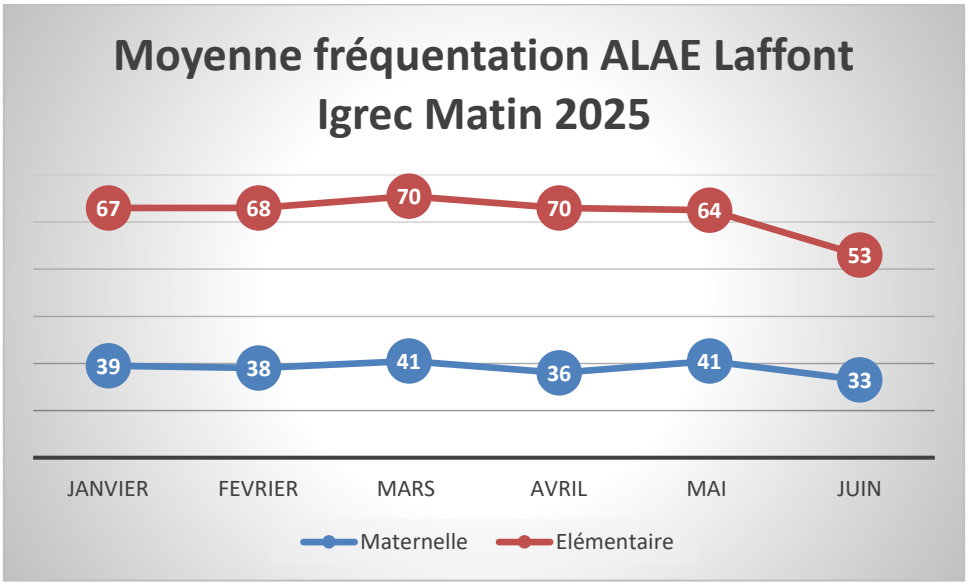
	Nombre de classes	Nombre d'élèves
École maternelle publique « Les petites fontaines »	6	150
École élémentaire publique « Jeanne Barret »	9	235
Groupe scolaire public « Daniel Dupuy »	5 en maternelle 8 en élémentaire	115 en maternelle 210 en élémentaire
École privée « Saint-Martin »	3 en maternelle 4 en élémentaire	174 enfants (dont 86 de Castelnau)

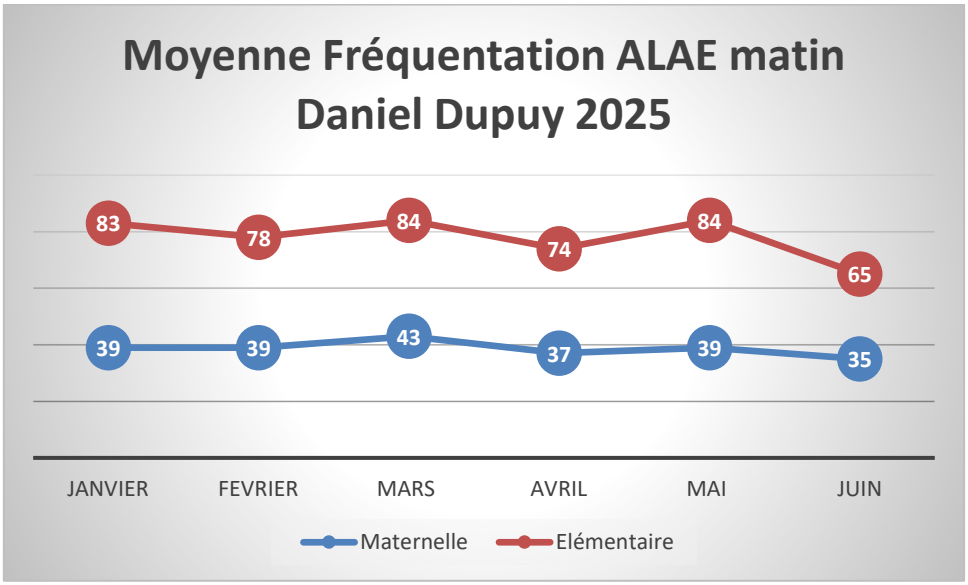
LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

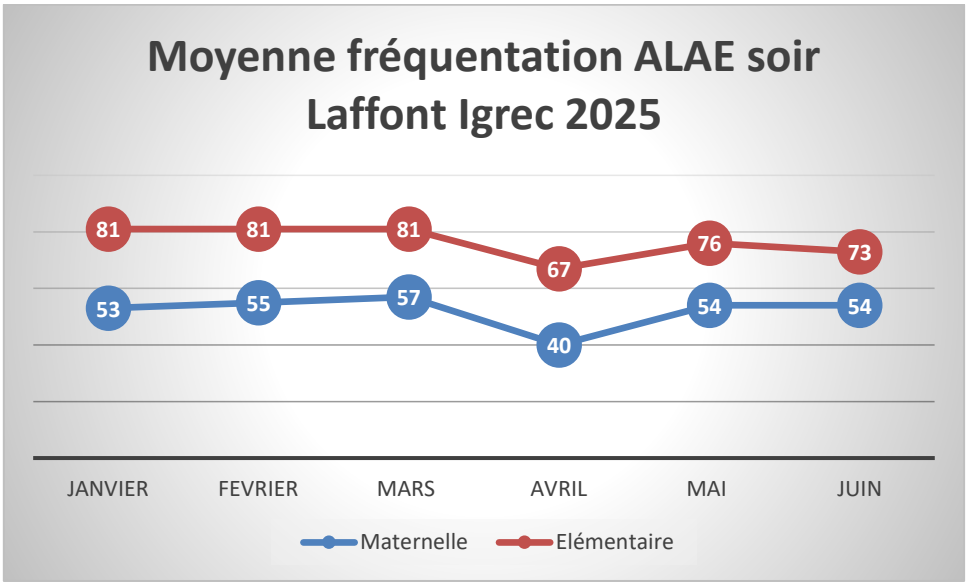
La Direction des services scolaires et périscolaires de Castelnau d'Estrétefonds regroupe une soixantaine d'agents répartis au sein de cinq services :

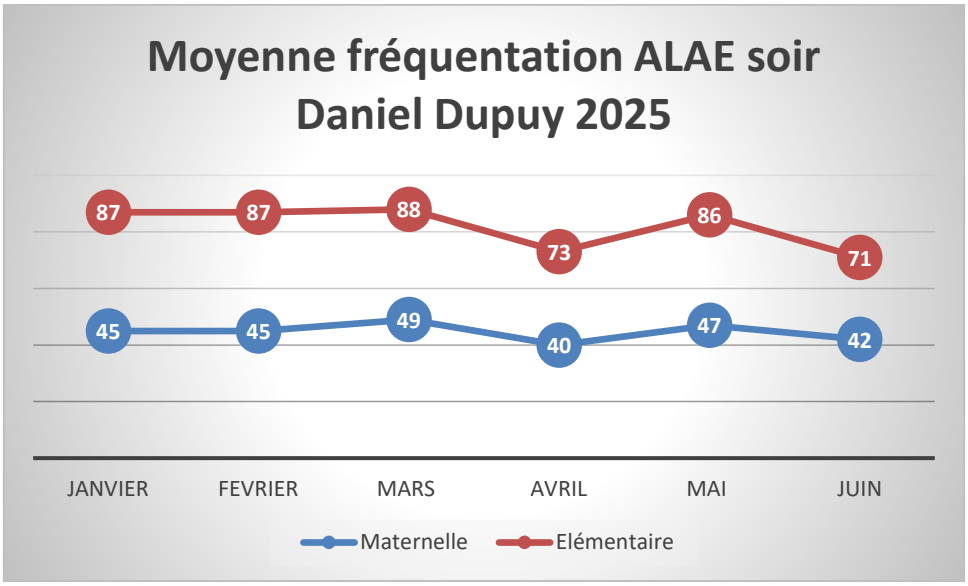


1)- En période scolaire, un Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) est organisé le matin de 7h00 à 8h50 et le soir de 16h15 à 19h00.
Le service est assuré par des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), des agents faisant fonction, et des animateurs.
L'accueil se fait à l'Accueil de Loisirs Laffont-Igrec pour les écoles maternelles « les petites fontaines » et pour l'école élémentaire « Jeanne Barret ».
L'accueil se fait dans des locaux dédiés, sur place, pour le groupe scolaire Daniel Dupuy.


Moyenne fréquentation ALAE Laffont Igrec Matin 2025
67
68
70
70
64
53
39
38
41
36
41
33
JANVIER
FEVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
Maternelle
Elémentaire


Moyenne Fréquentation ALAE matin Daniel Dupuy 2025
83
78
84
74
84
65
39
39
43
37
39
35
JANVIER
FEVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
Maternelle
Elémentaire


Moyenne fréquentation ALAE soir Laffont Igrec 2025
81
81
81
67
76
73
53
55
57
40
54
54
JANVIER
FEVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
Maternelle
Elémentaire



Effectifs moyens d'enfants qui fréquentent l'accueil du **matin début 2025** :

En maternelle, 84 enfants sur les deux sites fréquentent en moyenne l'alae du matin, soit une utilisation à 31,70% du service.

En élémentaire, 154 enfants sur les deux sites fréquentent en moyenne l'alae du matin, soit une utilisation à 34 ,61% du service.



Effectifs moyens d'enfants qui fréquentent l'accueil du **soir** :

En maternelle, 106 enfants, soit un taux d'utilisation des services de 40%.

En élémentaire, 169 enfants, soit un taux d'utilisation des services de 37,98 %.

Le matin, les enfants sont reçus dans des espaces d'accueil et de jeux afin de favoriser leur réveil progressif dans le calme et préserver leurs capacités pour le reste de la journée.

Le soir, des activités plus stimulantes sont proposées. Une répartition des animateurs, ATSEM et agents mairie se fait entre les jeux collectifs, sportifs, animation d'atelier manuel, jeux libres et jeux calmes (jeux de société) sont proposés quotidiennement sur les deux structures.

MATERNELLE	***TABLEAU DU FONCTIONNEMENT DE L'ALAE DU SOIR***
	Du lundi au vendredi
JEUX CALMES *En salle*	*2 agents animent et encadrent des jeux calmes (jeux de société, dessin…)*
JEUX COLLECTIFS / JEUX LIBRES *Dans la cour*	*Une équipe de 3 ATSEM minimum anime des jeux collectifs, encadre et surveille les enfants en jeu libre*
ATELIER *Salle arts plastiques*	*1 agent accueille un petit groupe d'enfants en atelier*
PSYCHOMOTRICITÉ *Salle polyvalente*	*2 ATSEM accueillent un petit groupe d'enfants en atelier parcours jeux*
JEUX SOCIALISATION *En salle*	*1 agent anime et encadre des jeux de socialisation et de construction*

ÉLÉMENTAIRE	***TABLEAU DU FONCTIONNEMENT DE L'ALAE DU SOIR***
	Du lundi au vendredi
JEUX SPORTIFS *Dans la cour*	*1 agent encadre des animations d'initiation sportive*
JEUX COLLECTIFS *Dans la cour*	*1 agent anime et encadre des jeux collectifs coopératifs ou compétitifs*
JEUX CALMES *Salle de jeux*	*1 ou 2 agents animent et encadrent des jeux calmes (jeux de société, de construction, de socialisation, dessin…)*
JEUX LIBRES *Dans la cour*	*1 agent minimum encadre et surveille les enfants en jeux libres*
ATELIER 1 *Salle atelier ou arts visuels*	*1 agent accueille un petit groupe d'enfants en atelier*
ATELIER 2 *Salle atelier ou arts visuels*	*1 agent accueille un petit groupe d'enfants en atelier*
JEUX DE SOCIÉTÉ *En salle*	*1 espace jeux de société est mis à disposition sous la surveillance d'un agent référent*

2)- Toujours en période scolaire, un Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) est organisé le midi de 12h00 à 13h50.

En maternelle, 226 enfants sont accueillis en moyenne, soit un taux d'utilisation du service de 85,28%.

Des agents supplémentaires rejoignent l'équipe en place pour assurer la prise en charge des nombreux enfants qui déjeunent au restaurant scolaire.
La pause méridienne est décomposée en deux services (environ 100 couverts par service).
Pendant qu'un groupe d'enfants est pris en charge dans la salle de restauration, des activités sont organisées à l'école et dans des salles voisines pour les autres enfants :

MATERNELLE	***TABLEAU DU FONCTIONNEMENT DE LA PAUSE MÉRIDIENNE***
	Du lundi au vendredi
JEUX CALMES *En salle*	*1 ou 2 agents animent et encadrent des jeux calmes (jeux de socialisation, dessin…)*
JEUX COLLECTIFS *JEUX LIBRES*	*Une équipe de 5 ATSEM minimum anime des jeux collectifs, encadre et surveille les enfants en jeux libres*
RESTAURATION *en 2 services*	*8 agents sont chargés de l'accompagnement du repas des enfants.* *Le règlement de la restauration scolaire et leur mission sont détaillés en annexe*
SIESTE	*Après le repas, les petites sections vont à la sieste encadrée par des ATSEM*
SOINS	*Les soins sont assurés par l'équipe d'animation. La liaison avec les services d'urgence est assurée par la direction.*

En élémentaire, 362 enfants sont accueillis en moyenne, soit un taux d'utilisation du service de 81.35 %.

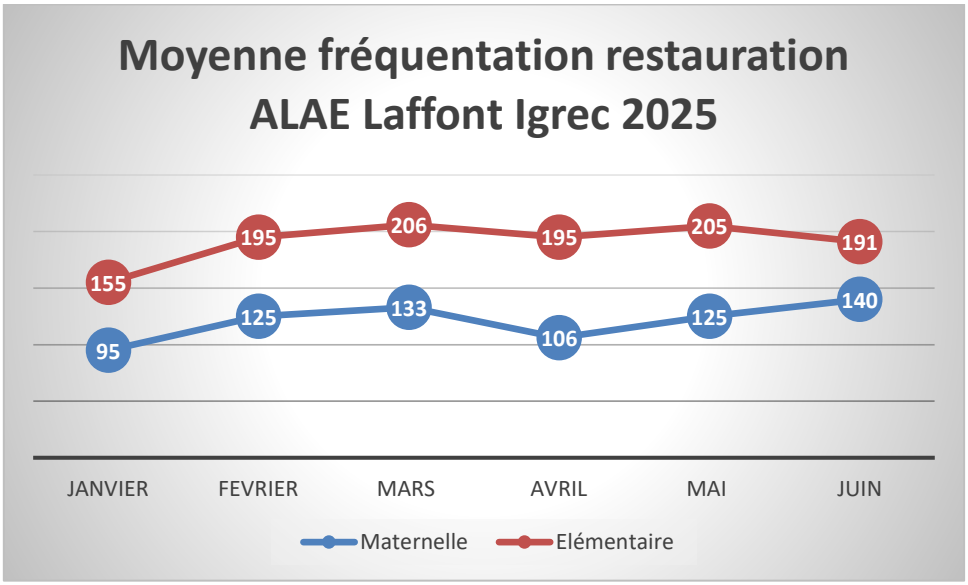
Pour la gestion de ce groupe également, des agents supplémentaires rejoignent l'équipe d'animateurs pour effectuer la surveillance de la salle de restauration.
Un fonctionnement en self-service permet un roulement continu de la prise de repas des enfants.

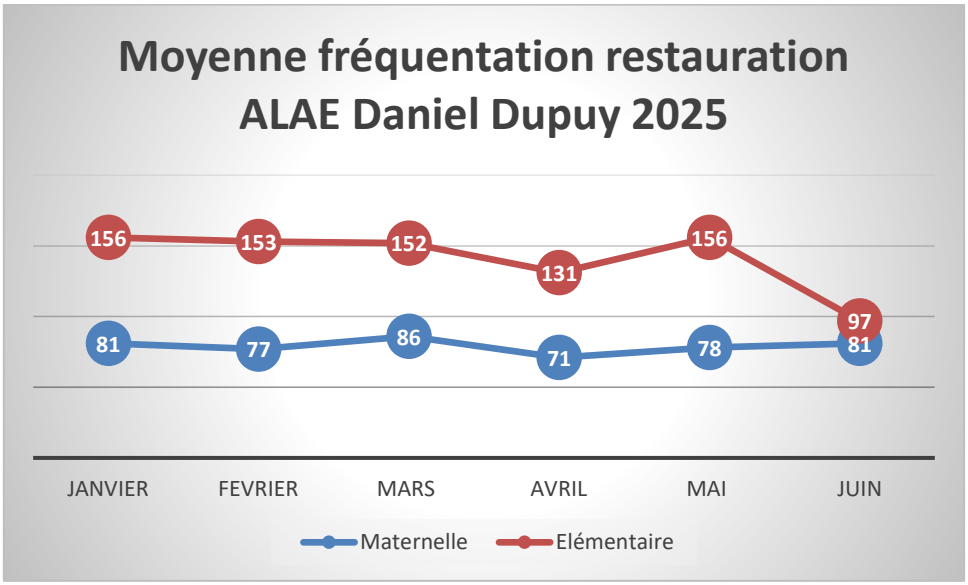
ÉLÉMENTAIRE	***TABLEAU DU FONCTIONNEMENT DE LA PAUSE MÉRIDIENNE***
	Du lundi au vendredi
JEUX SPORTIFS *Dans la cour*	*1 agent encadre des animations d'initiation sportive (balle aux pieds, à la main…)*
JEUX COLLECTIFS	*1 ou 2 agents animent et encadrent des jeux collectifs coopératifs ou compétitifs*
JEUX CALMES	*1 ou 2 agents animent et encadrent des jeux calmes (jeux de société, de socialisation, dessin…)*
JEUX LIBRES *Dans la cour*	*Une équipe de 4 agents minimum encadre et surveille les enfants en jeu libre*
ATELIER 1 *Salle musique / salle atelier à l'ALSH*	*1 agent accueille un petit groupe d'enfants en atelier*
ATELIER 2 *Salle musique / salle atelier à l'ALSH*	*1 agent accueille un petit groupe d'enfants en atelier*
ACCUEIL RESTAURATION	*3 agents sont chargés de gérer l'entrée des enfants au restaurant scolaire* • *Encadrement de la fille d'attente et gestion des entrées par classe* • *Lavage des mains* • *Pointage des présences*
RESTAURATION *SELF-SERVICE*	*6 agents sont chargés de l'accompagnement du repas des enfants.* *Le règlement de la restauration scolaire et leur mission est détaillée en annexe.*

Certaines activités sont proposées aux enfants sous forme d'ateliers récurrents auxquels ils peuvent participer librement, en fonction de leurs envies. Des projets d'animation sont mis en place durant l'année et sont le fil rouge de l'année (théâtre, atelier couture) cela mets en exergue les acquis de l'école dans un cadre de loisirs et d'éducation populaire.
Dans la mesure où il s'agit là de temps libres de l'enfant, il leur est laissé toute latitude pour participer ou non à ces animations additionnelles, et c'est pour cette raison que les inscriptions sont réalisées par les enfants eux-mêmes. Les équipes d'animation sont sensibilisées à respecter

le droit des enfants « à ne rien faire », lorsque c'est leur envie, tout en accompagnant les enfants dans le jeu libre également.

L'ensemble des accueils périscolaires, ALAE du matin, du midi et du soir, sont des services payants pour lesquels une grille tarifaire modulée en fonction du quotient familial de l'usager est arrêtée chaque année (voir annexe).





3)- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaire et extrascolaire est organisé :

- les mercredis de 12h00 à 19h00 (périscolaire) ;

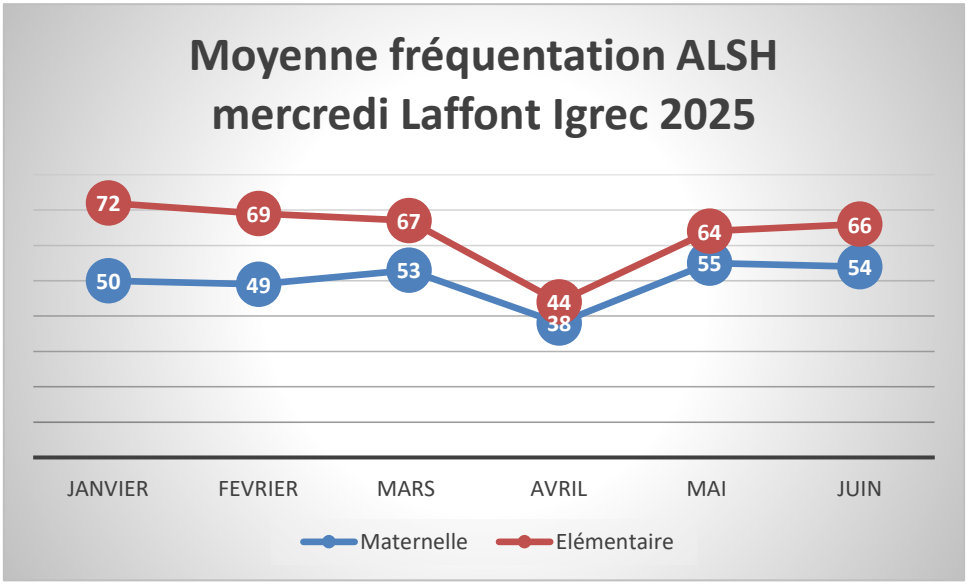
- pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00 (extrascolaire).
Le service regroupe une équipe d'animateurs encadrés par un responsable

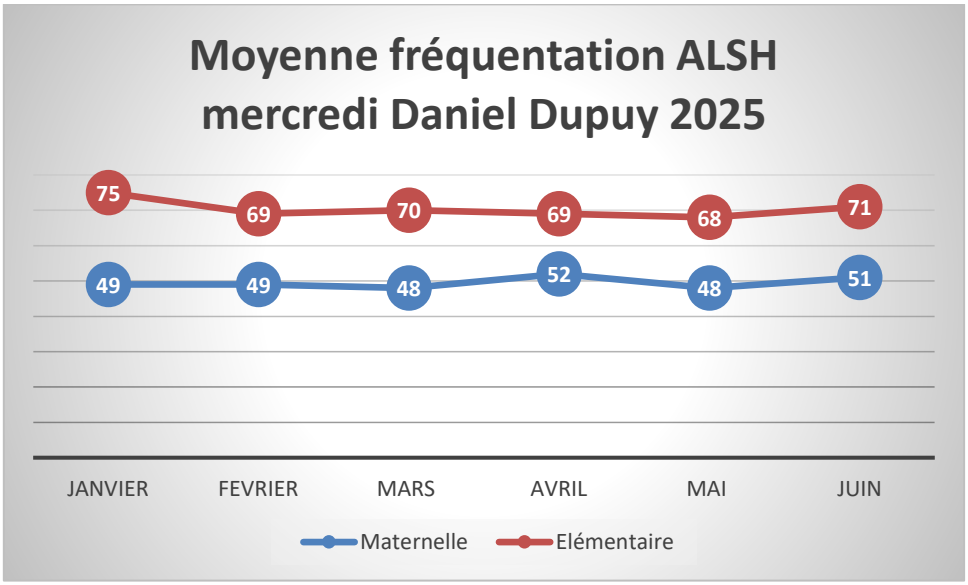
Nous accueillons en générale deux stagiaire BAFA durant chaque période de vacances scolaires. Il a été décidé conjointement de se limiter à deux stagiaires, afin d'assurer un suivi de qualité et de les faire pratiquer sur les deux groupes d'enfants respectivement.
Nous accueillons les enfants logeant à Castelnau d'Estretefonds sans limite d'accès. Les seules limites sont pour les sorties et interventions d'activités sur la structure lorsque c'est nécessaire. Des sorties sont organisées au moins une fois par période de vacances définit selon la tranche d'âge ou en mixité d'âge (ferme des 50 à Ramonville, accrobranche, asinerie de Thil, base de loisirs de Solomiac). Nous faisons également appel à des prestataires et des partenaires associatifs qui ont assuré sur place des activités complémentaires à celles des équipes d'animation (animation cirque, ID2loisirs …).

Les chiffres concernant les accueils de loisirs sont constants pour chaque période de vacances, avec une plus forte présence des enfants de manière générale durant la première semaine de vacances et durant le mois de juillet.

Les mercredis, l'accueil est assuré à l'Accueil de Loisirs A.-M. Laffont-Igrec pour les enfants de l'école Jeanne Barret et des petites fontaines et à l'ALAE Daniel Dupuy sur le groupe scolaire.
Pendant les vacances scolaires, les enfants seront regroupés à l'Accueil de Loisirs A.-M. Laffont-Igrec.

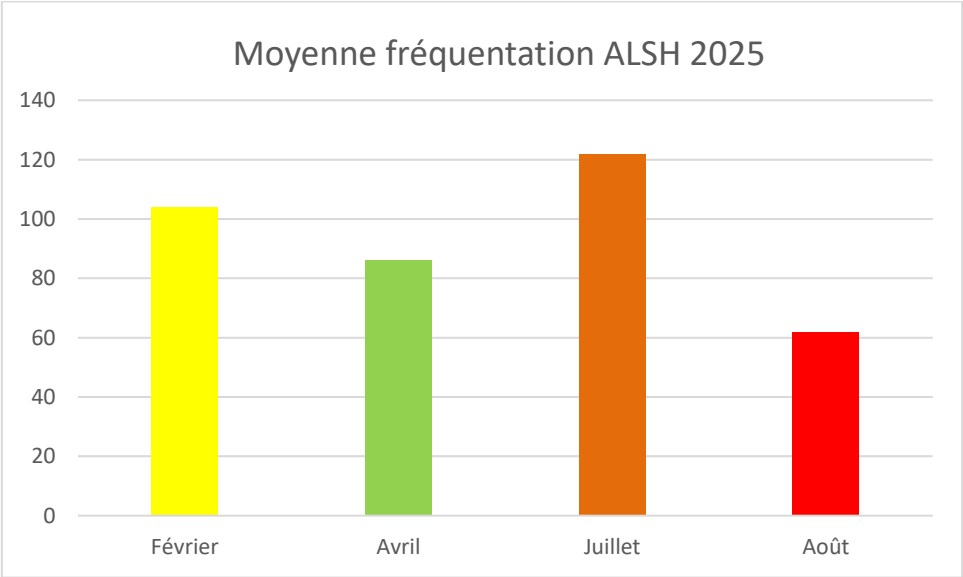
En maternelle, une moyenne de 105 enfants fréquente l'ALSH le mercredi midi, soit un taux d'utilisation des services de 39.62 %. Après le déjeuner, 78 enfants en moyenne restent l'après-midi, soit 29,43 % de l'effectif scolaire.





En élémentaire, une moyenne de 111 enfants fréquente l'ALSH le mercredi midi, soit un taux d'utilisation des services de 22%. Après le déjeuner, 90 enfants en moyenne restent l'après-midi, soit 20.22 % de l'effectif scolaire.

Comparaison des fréquentations moyennes en ALSH pour le début d'année 2025



Le service d'ALSH prévoit une organisation en séjours, qui correspondent à des unités de temps d'accueil (par exemple, les vacances d'hiver dans leur globalité). Un thème est dégagé pour chaque séjour et guide le choix des activités proposées dans le cadre du projet pédagogique. Aussi, des sorties peuvent-elles être organisées ou un prestataire peut être sollicité pour une manifestation sur place.
L'ALSH extrascolaire est également un service payant pour lequel une grille tarifaire modulée en fonction du quotient familial de l'usager est arrêtée chaque année. Les sorties et prestations supplémentaires font l'objet d'une tarification spécifique.

LES RYTHMES ÉDUCATIFS

1)- Écoles publiques

La Commune de Castelnau d'Estrétefonds a souhaité mettre en œuvre dès septembre 2013 la réforme des rythmes scolaires dans le cadre de la loi pour la refondation de l'École.
Pour ce faire, des concertations ont été menées avec les équipes enseignantes, les représentants des parents d'élèves et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
En 2017, avec la possibilité proposée par l'État d'opter pour une organisation de la semaine de 4 jours d'école, une nouvelle concertation a été lancée. Dans la mesure où les familles se sont largement prononcées pour le maintien du fonctionnement en vigueur, la Commune a fait le choix de ne pas solliciter de modification.
Pour rappel, Castelnau d'Estrétefonds a bénéficié d'un régime dérogatoire entre 2009 et 2013 pour conserver un fonctionnement avec 4,5 jours d'école par semaine. Ainsi, la réforme de 2013 n'a pas eu d'impact sur l'organisation des familles et le fonctionnement des services municipaux.

À l'occasion des conseils d'école, les équipes enseignantes ont annoncé qu'elles souhaitaient porter à nouveau au débat l'organisation des rythmes éducatifs en faveur de la semaine scolaire de 4 jours.

Un sondage sur cette question a été lancé par la Mairie en septembre auprès des familles.
Après des résultats très majoritairement favorables à la semaine de 4,5 jours d'école en 2017 et en 2019, les conclusions de la concertation ont montré que la tendance reste la même qu'auparavant à hauteur de 67,35 % des parents d'élèves qui ont répondu à l'enquête (taux de participation 67,84 %).

Le sujet de la semaine de 4 jours a été de nouveau sollicité par les équipes enseignantes fin 2024.
Publiée dans le JO Sénat du 16/05/2024 - page 2227 *« Le cadre juridique relatif à l'organisation du temps scolaire, fixé par le code de l'éducation aux articles D. 521-10 et suivants, résulte d'une politique incrémentale dont les fondements ont été posés par le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires instaurant la semaine de quatre jours et demi. Par la suite, plusieurs dispositions réglementaires ont permis tout à la fois de pérenniser le cadre relatif aux rythmes scolaires et de rendre possible différentes adaptations à l'organisation de la semaine scolaire. Ainsi, le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permet une organisation de la semaine scolaire sur quatre jours sous réserve d'un consensus local. »*

À la suite de la consultation des familles et lors d'un conseil d'école extraordinaire les résultats obtenus sont de resté à la semaine de 4,5 jours. Réparti de cette manière :

Rythmes scolaires : Votes par procuration :	Membres votants	31
	Abstentions	0
	Votes pour	19
« Pour le passage à la semaine de 4 jours »	Votes contre	12

Les horaires à 4,5 jours :

9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h15

Rythmes scolaires : Votes par procuration :	Membres votants	31
	Abstentions	12
	Votes pour	19
« Pour le maintien des horaires actuels si semaine à 4,5 jours »	Votes contre	0

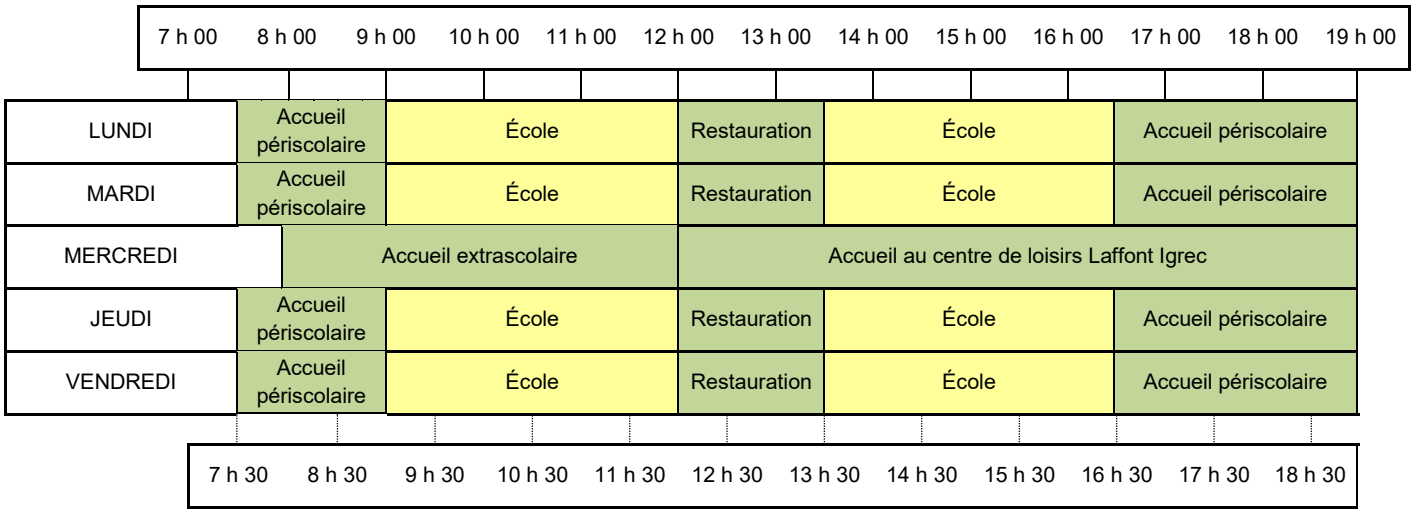
L'organisation de la semaine scolaire n'a donc pas été modifié :

	7 h 00 – 8 h 00	8 h 00 – 9 h 00	9 h 00 – 10 h 00	10 h 00 – 11 h 00	11 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 14 h 00	14 h 00 – 15 h 00	15 h 00 – 16 h 00	16 h 00 – 17 h 00	17 h 00 – 18 h 00	18 h 00 – 19 h 00
LUNDI	ALAE		École			Restauration		École			ALAE	
MARDI	ALAE		École			Restauration		École			ALAE	
MERCREDI	ALAE		École			ALSH						
JEUDI	ALAE		École			Restauration		École			ALAE	
VENDREDI	ALAE		École			Restauration		École			ALAE	

7 h 30 – 8 h 30	8 h 30 – 9 h 30	9 h 30 – 10 h 30	10 h 30 – 11 h 30	11 h 30 – 12 h 30	12 h 30 – 13 h 30	13 h 30 – 14 h 30	14 h 30 – 15 h 30	15 h 30 – 16 h 30	16 h 30 – 17 h 30	17 h 30 – 18 h 30

2)- École privée

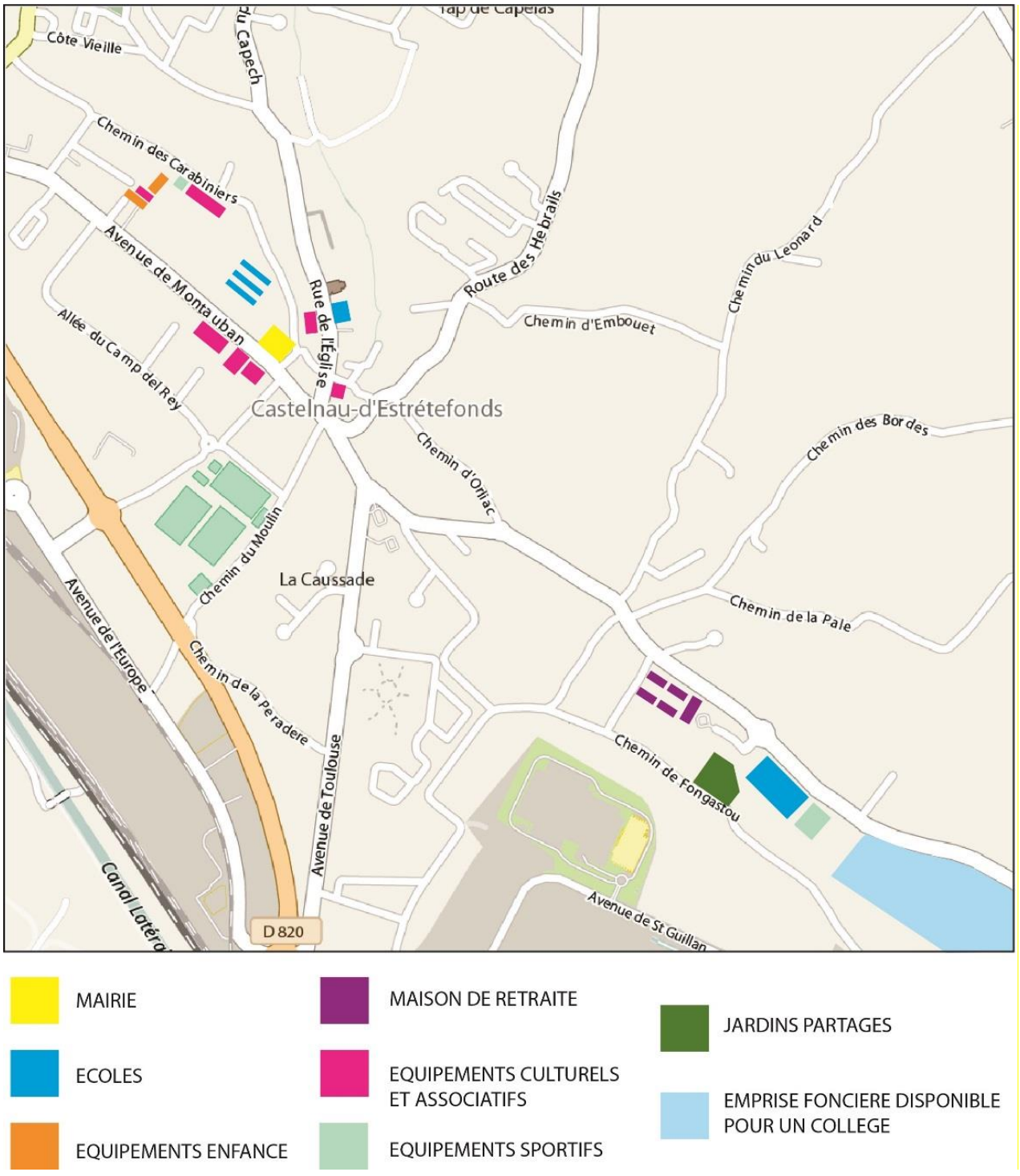
L'école privée Saint-Martin a fait le choix de conserver une organisation de la semaine avec 4 jours d'école et a mis en place un accueil extrascolaire le mercredi matin depuis septembre 2015 :



Une complémentarité est apportée par l'ALSH municipal le mercredi après-midi avec une solution d'accueil périscolaire également ouvert aux enfants scolarisés à l'école Saint-Martin dès 12h00.

ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

Localisation des équipements sur la Commune



ATOUTS	CONTRAINTES
Patrimoine culturel	Transferts entre bâtiments scolaires et périscolaires
Équipements sportifs (stade municipal de football, cours de tennis) stade athlétisme en livraison	Accès aux équipements sportifs, dont la localisation nécessite un déplacement à pied de 15 minutes environ
City stade	Topographie (même si pas d'équipement sur le haut de la Commune)
Boulodrome	Manque d'équipements culturels comme un cinéma notamment
Salle multi-activités - aire de jeux centre-ville	Accès aux équipements du centre depuis Fondada et inversement
Patrimoine écologique (Canal latéral à la Garonne, Hers, Garonne, zone La Gravette, zones boisées)	Création du collège réduit l'accès aux équipements sportifs Fondada
Regroupement de nombreux services en cœur de ville = mutualisation des parkings	
Proximité crèche et 3ème âge pour rencontres intergénérationnelles de l'Accueil de Loisirs A.-M. Laffont-Igrec	Déplacement entre ALAE prend du temps pour les projets communs
Tissu associatif riche (CAJ, sports, culture...)	Plus de minibus de la collectivité accessible
Axes de communication (RD 820, A 62 avec péage Eurocentre, gare SNCF, transports en commun)	
Développement d'un nouveau pôle à Fondada : après l'EHPAD et les jardins partagés, groupe scolaire (septembre 2018), projet de complexe sportif (2019 ou 2020) projet d'Institut Médico-Éducatif (2019 ou 2020),	
Pas de transferts extérieurs entre bâtiments scolaires et périscolaires au groupe scolaire Daniel Dupuy	
Médiathèque en centre-ville	
Ouverture du collège de Castelnau septembre 2024	

EN RÉSUMÉ

Population

- L'augmentation est constante et régulière
- Sur le long terme, la population de la ville de Castelnau-d'Estrétefonds est passée de 1 432 Estrétefontains en 1968 à 6 915 Estrétefontains en 2022, soit une évolution de 383 % sur une période de 54 ans. Si l'on poursuit de façon linéaire la tendance de l'évolution moyenne annuelle récente (2016-2022). Le nombre d'habitants de Castelnau-d'Estrétefonds en 2027 sera de 7 426 personnes, soit une hausse de 511 habitants (7.4 %).

- On remarque une légère baisse des enfants âgés de 0 à 14 ans entre 2016 et 2022, n'ayant pas un impact majeur sur les accueils périscolaire et extrascolaire, car le nombre d'enfants accueillis est constant.
- Total des heures effectives d'accueil d'enfants et jeunes bénéficiaires de l'Aeeh réalisées en 2022 était de 4565,88 h pour les deux sites confondus, puis 2070.21 h en 2024

Données socio-économiques

- Les progressions les plus notables se concentrent au niveau des tranches au-delà de 1,5 SMIC. Cela traduit *à minima* qu'il n'y a pas de baisse au niveau des revenus des ménages
- Parallèlement, augmentation proportionnelle du nombre de bénéficiaires des prestations particulières (CAF)
- Le revenu médian à Castelnau-d'Estrétefonds est de 24 980 € par an et par unité de consommation, 57.7 % des habitants payent l'impôt sur le revenu et 13.9 % vivent sous le seuil de pauvreté.

Ces évolutions traduisent une maîtrise de la croissance de la Commune avec un maintien des équilibres et de la mixité sociale.

Équipements

- Depuis quelques années l'utilisation au centre et constante : city stade, nouveau tennis, plaine des sports, salle multi-activités
- Le développement progressif du pôle Fondada :
    - Après l'EHPAD, jardins partagés, groupe scolaire, projet de complexe sportif, nouveau collège ;
    - En revanche, éloignement de certains équipements depuis Fondada : salle des fêtes, projet de médiathèque, salle multi-activités.

Cadre législatif

- Assouplissement proposé par l'État en 2017 avec possibilité de revenir à des semaines de 4 jours d'école
- Consultation des parents qui ont majoritairement choisi de conserver 4,5 jours d'école
- Agrément DDCS pour les accueils du midi depuis 2016 (tous les accueils sont agréés)
- Pas d'évolution de la répartition des compétences avec l'intercommunalité. Dans un premier temps, le périmètre du PEDT est limité à l'enfance.

Les constats n'ayant pas évolué, il a été proposé de modifier certains aspects du PEDT tout en conservant les grandes lignes directrices.

PÉRIMÈTRES DU PEDT

Échelle géographique

Le Projet Éducatif Territorial concerne la commune de Castelnau d'Estrétefonds.

Public concerné (projections septembre 2025)

« Jeanne Barret » : 6 classes maternelles pour 150 élèves / 9 classes élémentaires pour 235 élèves
« Daniel Dupuy » : 5 classes maternelles pour 115 élèves / 8 classes élémentaires pour 210 élèves
174 enfants de l'école privée « Saint-Martin », dont une partie est susceptible de fréquenter le service périscolaire du mercredi après-midi.

Ressources et services à mobiliser

Moyens humains
Équipes enseignantes
Moyens humains supplémentaires mis à disposition des écoles :
Services périscolaires et extrascolaires : 1 coordinatrice enfance, 2 responsables des accueils périscolaires, 1 adjoint pédagogique, 20 animateurs et animatrices, 2 responsables ATSEM, 10 ATSEM et agents faisant fonction, 14 agents d'entretien, 1 responsable de la restauration scolaire, 7 agents de restauration.
Autres : Police Municipale (prévention routière), développement durable (Agenda 21), service communication et culture (agenda culturelle et animation de la ville) les agents de la médiathèque.

Structures et bâtiments
Bâtiments scolaires et périscolaires : école maternelle, école élémentaire, groupe scolaire Daniel Dupuy, école Saint-Martin, Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Autres lieux et bâtiments : salle des fêtes, maison de la culture, maison des associations, salle des Carabiniers, halle, CAEM, parc du terroir, salle multi-activités, médiathèque (auditorium), gymnase Fondada, salle des sports Eugène Rouart.
Équipements sportifs : stade municipal, tennis, boulodrome, city stade, complexe sportif.

Partenaires concernés
Les services de l'Éducation Nationale : Madame l'Inspectrice de circonscription, les directrices des écoles, les enseignantes
Les services de la Cohésion Sociale
La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne
Les Associations de Parents d'Élèves
Le tissu associatif local

Liens possibles
Collège de Castelnau d'Estretefonds récemment ouvert en septembre 2024, Centre Animation Jeunesse, services enfances des communes membres de la Communauté de Communes du Frontonnais

LE CONTENU DU PEDT

Axe 1 : Proposer un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants.

Axe 2 : Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect du vivant et de son environnement.

Axe 3 : Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour du projet en direction des enfants

Les 3 axes sont présentés ci-dessous sous forme de tableau avec notamment les différents moyens d'évaluation de nos actions futures.

AXE 1 / Proposer un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATION
Assurer une continuité éducative ente l'école et le centre de loisirs tout en respectant les rythmes biologiques des enfants	Attention particulière transition école/périscolaire Emploi du temps adapté Moyens humains : arrivée d'un coordinateur, animateurs référents + Suivi des ATSEM avec les enfants Locaux : ouverture d'un nouveau groupe scolaire Accueil de loisirs dédié Améliorer l'aide aux devoirs - CLAS Projet pédagogique cohérent	« Enquête » auprès des enfants Bilan régulier (semestriel/annuel)
Permettre aux enfants de s'exprimer à travers diverses techniques tout en favorisant l'activité libre	Favoriser la promotion à l'accès aux livres via les BCD / atelier lecture Laisser la possibilité à l'enfant de « ne rien faire » - Coin calme Alternance temps libres / activités Activités par période Promouvoir l'enseignement artistique Activités autour de la sophrologie et de la méditation	Nombre d'enfants participant Retour des enfants et des animateurs
Faciliter l'accès à des équipements modernes, performants et de proximité	Gymnase Fondada, Eugène Rouart Boulodrome/Salle multi activités/city stade Salle des fêtes Colucci Médiathèque Projet stade athlétisme Fondada	Temps et nombre de fois d'utilisation Projet et animation dans les lieux

Valoriser les temps périscolaires et extrascolaire	Communication efficiente (page Facebook-site de la ville-Instagram) Optimisation du portail famille (mails) Organisation de rencontres Rédaction d'un journal des ALAE Guichet unique Pass' associatif	Retour auprès des familles Via un questionnaire
Favoriser l'échange et la communication entre les partenaires et les co-éducateurs	Affichages Trombinoscopes Outils d'information interne (cahier de liaison, calendrier des événements, etc.,) Réunions de travail Utilisation outil collaboratif numérique (ENT)	Nombre d'outils Variétés des supports

AXE 2 / Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect du vivant et de son environnement

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATIONS
Développer l'apprentissage de la citoyenneté : permettre aux enfants d'être acteurs de leurs quotidiens au sein des différentes structures école et centre de loisirs	Conseil des enfants Favoriser leur participation à la vie communale Définir et faire vivre des règles communes Théâtre forum Semaine de la bienveillance	Nombre d'enfants participant Retour des enfants et des animateurs
Favoriser l'inclusion des tous les enfants	Handisport Point régulier école/périscolaire Equipe éducative Suivi personnalisé Rencontre des familles AVS sur temps scolaire et périscolaire Méthode de bien-être : Projet autour de la sophrologie, de la méditation et de la relaxation Poursuivre la professionnalisation des équipes d'animation sur la question du handicap, de manière à pouvoir accueillir des enfants handicapés Poursuivre une réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le périscolaire avec un travail spécifique à mener Rédiger une fiche de poste « référents enfants et handicap » Travailler pour une formation mutualisée des AVS ; Convention IME service restauration Conventionnement SESSAD	Agents participant aux formations Implication des familles concernées Baisse du nombre de problématique avec les enfants ? Moins de difficultés rencontrées ? Nombre d'heures pour les enfants bénéficiaires AEEH
Promouvoir les projets liés à l'éco-citoyenneté	Création d'un conseil municipal des enfants Eco pâturage Plantation des arbres Fresque du climat	Participation des enfants Nombre de projets menés Visibilité sur la commune

Accompagner les enfants à devenir les citoyens de demain	Médiation par les pairs - CME -participation commémoration - vie de la ville les temps dédié type octobre rose... Formation CNV pour les adultes et les enfants	Projet enfant médiateur visible Projet CME Changement dans les échanges entre enfants moins de conflits
Education au gout et à une alimentation saine	Semaine du gout Fraich'attitude Semaine à thème Repas à thème (à réaliser) Choix par les enfants	Nombre d'activités/d'animations proposées Retour questionnaire
Sensibilisation sur le développement durable et l'environnement	Tri sélectif restauration scolaire Projet recyclage Cycle « écolo » Lutte contre le gaspillage Création d'un jardin / d'un potager ABC biodiversité - label	Nombre de projets proposés Quantités de déchets jetés Déploiement au niveau des bâtiments de la collectivité

AXE 3 / Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour du projet en direction des enfants

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATIONS
Soutenir chaque adulte en tant que co-éducateur afin de favoriser la réussite de tous et de cultiver chez les enfants le sentiment de respect, de partage et de citoyenneté.	Point hebdomadaire avec les directrices des écoles et des responsables périscolaires Cohérence avec les projets d'école et mise en place d'actions complémentaires avec des objectifs communs et partagés Créer une cohérence entre les acquis scolaires et les activités de loisirs pour tendre vers une continuité pédagogique	Nombre de projets mis en place Variété des projets et des activités
Favoriser la découverte de l'environnement : exploiter les ressources du territoire, s'ouvrir sur l'extérieur	Acteurs extérieurs : PMI, gendarmerie Travailler sur la prévention avec les enfants Ouverture au collège Mise en place du CLAS Temps d'échange avec d'autre ALAE du territoire	CLAS projet à consolider Ouverture collège : finalisé
Mobiliser les ressources du territoire et de la collectivité	EPHAD Jeunesse (CAJ) Petite enfance Associations	Nombre d'associations qui ont participé : partenariat passerelle CAJ et PE ; association avec les clubs et association local, convention association

Construire des projets partagés et fédérateurs	Rencontre Projets à thème	Combien d'événements ont vu le jour ? 1 par an par structure, pas de projet commun inter alae en 2025
Soutenir la parentalité.	Débat conférence (le harcèlement - réseaux sociaux) Projet PHARE (éducation nationale) Créer du lien avec les familles, mettre en confiance Débat philosophique Action autour du harcèlement PM	*Cinéveillée* > CEMEA - soirée débat thématique CAJ Intervention PM dans les classes

ANNEXES

Annexe 1 – Évaluation des actions du PEDT 2021-2025

Annexe 2 - Grilles tarifaires des services périscolaires et extrascolaires

Annexe 3 – Plan mercredi

Annexe 4 – Projet pédagogique ALAE

Annexe 5 – Projet pédagogique CLAS

Annexe 1

ÉVALUATION DES ACTIONS DU PEDT 2021-2025

***

AXE 1 / Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATION	A >NA
Permettre à chaque enfant de mieux réussir sa scolarité en lui aménageant des journées et des semaines plus proches de ses rythmes biologiques et plus respectueuses de son développement global, tout en améliorant la complémentarité des temps scolaires et périscolaires.	Attention particulière transition école/périscolaire Emploi du temps adapté Moyens humains : arrivée d'un coordinateur, animateurs référents + Suivi des ATSEM avec les enfants Locaux : ouverture d'un nouveau groupe scolaire Accueil de loisirs dédié Améliorer l'aide aux devoirs - CLAS Projet pédagogique cohérent	« Enquête » auprès des enfants Bilan régulier (trimestriel/semestriel/annuel)	Partiellement réalisé du au changement de coordo
Développer la sensibilité et la curiosité artistique, la créativité et l'expression : permettre aux enfants de s'exprimer à travers diverses techniques mais en favorisant également l'activité spontanée	Favoriser la promotion à l'accès aux livres via les BCD / atelier lecture Laisser la possibilité à l'enfant de « ne rien faire » - Coin calme Alternance temps libres / activités Activités par période Promouvoir l'enseignement musical Activités autour de la sophrologie et de la méditation	Nombre d'enfants participant Retour des enfants et des animateurs	Réalisé acquis
Faciliter l'accès à des équipements modernes, performants et de proximité	Nouveau groupe scolaire Boulodrome/Salle multi activités/city stade Projet gymnase proche Fondada Médiathèque	Temps d'utilisation	Réalisé acquis

Valoriser les temps périscolaires et extrascolaire	Communication efficiente (page Facebook-site de la ville-instagram) Optimisation du portail famille (mails) Organisation de rencontres Rédaction d'un journal des ALAE Guichet unique Pass' associatif	Retour auprès des familles Via un questionnaire	Réalisé acquis
Favoriser l'échange et la communication entre les partenaires et les co-éducateurs	Affichages Trombinoscopes Outils d'information interne (cahier de liaison, calendrier des événements, etc.,) Réunions de travail	Nombre d'outils ? Variétés des supports	Réalisé acquis

AXE 2 / Développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATIONS	A >NA
Développer l'apprentissage de la citoyenneté : permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, de se situer par rapport aux règles de vie…	Conseil des enfants Favoriser leur participation à la vie communale Définir et faire vivre des règles communes	Nombre d'enfants participant Retour des enfants et des animateurs	Acquis
Se mobiliser pour l'accueil des jeunes à situation à adapter	Handisport Point régulier école/périscolaire Equipe éducative Suivi personnalisé Rencontre des familles AVS sur temps scolaire et périscolaire Méthode de bien-être : Projet autour de la sophrologie, de la méditation et de la relaxation (à continuer ?) Poursuivre la professionnalisation des équipes d'animation sur la question du handicap, de manière à pouvoir accueillir des enfants handicapés Poursuivre une réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le périscolaire avec un travail spécifique à mener Rédiger une fiche de poste « référents enfants et handicap » Travailler pour une formation mutualisée des AVS ; Voir avec la CAF la prise en charge possible d'une partie de la formation des professionnels de la ville sur le handicap ; Convention IME service restauration	Agents participant aux formations Implication des familles concernées Baisse du nombre de problématique avec les enfants ? Moins de difficultés rencontrées ? Nombre d'heures pour les enfants bénéficiaires AEEH	En cours d'acquisition

Promouvoir les projets liés à l'éco-citoyenneté	Création d'un conseil municipal des enfants Eco pâturage (à supprimer ?) Plantation des arbres Fresque du climat	Participation des enfants	Réalisé acquis
Accompagner les enfants à devenir les citoyens de demain	Médiation par les pairs - CME -participation commémoration - vie de la ville les temps dédié type octobre rose…	Si création - proposition projet enfant médiateur visible -	Réalisé acquis
Education au gout et à une alimentation saine	Semaine du gout Fraich'attitude Semaine à thème Repas à thème (à réaliser) Choix par les enfants	Nombre d'activités/d'animations proposées Retour questionnaire	Réalisé acquis
Sensibilisation sur le développement durable et l'environnement	Tri sélectif restauration scolaire Projet recyclage Cycle « écolo » Lutte contre le gaspillage Création d'un jardin / d'un potager ABC biodiversité - label	Nombre de projets proposés Quantités de déchets jetés Déploiement au niveau des bâtiments de la collectivité	Réalisé acquis

AXE 3 / Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour du projet en direction des enfants

OBJECTIFS	MOYENS	EVALUATIONS	A >NA
Accompagner chaque adulte dans sa fonction de co-éducateur, de manière à favoriser la réussite de tous et développer chez les enfants le sentiment de respect, de partage, de citoyenneté... *(Pour atteindre cet objectif, il convient de mobiliser et de compter sur le concours de l'ensemble de la communauté éducative et du monde associatif.)*	Point hebdomadaire avec les directrices des écoles et des responsables périscolaires Cohérence avec les projets d'école et mise en place d'actions complémentaires avec des objectifs communs et partagés	Nombre de projets mis en place Variété des projets et des activités	En cours d'acquisition
Favoriser la découverte de l'environnement : exploiter les ressources du territoire, s'ouvrir sur l'extérieur	Acteurs extérieurs : PMI, gendarmerie Travailler sur la prévention avec les enfants Ouverture au collège Mise en place du CLAS Temps d'échange avec d'autre ALAE du territoire	CLAS projet à consolider Ouverture collège : finalisé	Partiellement A
Mobiliser les ressources du territoire et de la collectivité	EPHAD Jeunesse (CAJ) Petite enfance Associations	Nombre d'associations qui ont participé : partenariat passerelle CAJ et PE ; association avec le club de foot pour le carnaval, convention asso mamie lecture	En cours d'acquisition

Construire des projets partagés et fédérateurs	Rencontre Projets à thème	Combien d'événements ont vu le jour ? 1 par an par structure, pas de projet commun inter Alae en 2025	Partiellement A
Aide à la parentalité	Débat conférence (le harcèlement - réseaux sociaux) Projet PHARE (éducation nationale) Intervention envers les familles Débat philosophique Action autour du harcèlement PM	- soirée débat thématique CAJ Intervention PM dans les classes	Partiellement A

Annexe 2

TARIFS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Castelnau d'Estrétefonds

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

Décision de la Maire 2025/06-02
FINANCES LOCALES – TARIFS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

La Maire de la commune de Castelnau d'Estrétefonds,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2020/02-03 du 18 février 2022 portant délégation générale au Maire pour fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs inférieurs à 3 000 euros des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal à savoir :
-les recettes perçues à l'occasion de manifestations ponctuelles
-tous les tarifs de droits ponctuels de voierie, de stationnement, dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics
-pour les autres recettes non fiscales délégation accordée uniquement lorsque les augmentations et diminutions des tarifs existants ne dépassent pas 5% ;

Considérant qu'il convient d'adapter à l'évolution des prix l'ensemble des tarifs des services périscolaires et extrascolaires à compter du 1er septembre 2025,

Sur le rapport de M MARTY, Adjoint au Maire,

DECIDE

ARTICLE 1er - L'application d'une modification de l'ensemble des tarifs des services périscolaires et extrascolaires à compter du 1er septembre 2025.

Les nouvelles grilles tarifaires s'établissent donc ainsi :

TARIFS ALAE 2025-2026										
QUOTIENT FAMILIAL	Matin		Midi		Repas		Soir 16h15-17h00		Soir 17h01-19h00	
	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé
Jusqu'à 400 €	0.61	0.92	0.74	1.12	1.00	1.50	0.57	0.86	0.74	1.12
401 à 600 €	0.67	1.01	0.82	1.22	1.00	1.50	0.63	0.95	0.82	1.22
601 à 800 €	0.70	1.06	0.86	1.29	1.00	1.50	0.66	1.00	0.86	1.29
801 à 1000 €	0.73	1.10	0.90	1.35	1.00	1.50	0.69	1.04	0.90	1.35
1001 à 1200 €	0.82	1.22	1.00	1.50	2.46	3.69	0.77	1.15	1.00	1.50
1201 à 1400 €	0.87	1.31	1.06	1.59	2.62	3.93	0.82	1.22	1.06	1.59
1401 à 1700 €	0.92	1.38	1.13	1.70	2.79	4.18	0.87	1.31	1.13	1.70
1701 à 2000 €	0.98	1.47	1.20	1.81	3.03	4.54	0.92	1.38	1.20	1.81
2000 à 2500 €	1.03	1.55	1.25	1.89	3.29	4.94	0.97	1.46	1.25	1.89
2501 à 3000 €	1.08	1.62	1.33	1.99	3.66	5.49	1.02	1.53	1.33	1.99
3001 à 3500 €	1.14	1.71	1.40	2.10	4.16	6.23	1.07	1.61	1.40	2.10
3501 à 4000 €	1.20	1.81	1.47	2.20	4.72	7.09	1.12	1.68	1.47	2.20
4001 et + (indéterminé)	1.25	1.89	1.54	2.32	5.37	8.05	1.18	1.77	1.54	2.32
Enf. Extérieur commune	1.59	2.39	1.59	2.39	6.10	9.15	1.31	1.96	1.59	2.39
Adultes Agents					4.08	6.12				
Adultes Enseignants					5.10	7.65				
Adultes Extérieur					6.10	9.15				

Castelnau d'Estrétefonds

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

TARIFS ALSH 2025 - 2026										
QUOTIENT FAMILIAL	12H00-14H00 avec repas		Demi-journée avec repas		Journée avec repas			Forfait semaine		
	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé/absent	Réservé	Non réservé	Réservé/absent
Jusqu'à 400 €	3.55 €	5.31 €	7.34 €	11.02 €	9.39 €	14.09 €	18.79 €	42.24 €	63.36 €	84.48 €
401 à 600 €	3.88 €	5.81 €	8.04 €	12.06 €	10.26 €	15.39 €	20.52 €	46.18 €	69.27 €	92.36 €
601 à 800 €	4.06 €	6.09 €	8.44 €	12.65 €	10.76 €	16.14 €	21.52 €	48.43 €	72.65 €	96.87 €
801 à 1000 €	4.26 €	6.39 €	8.82 €	13.24 €	11.26 €	16.89 €	22.52 €	50.69 €	76.03 €	101.37 €
1001 à 1200 €	4.72 €	7.08 €	9.80 €	14.71 €	12.52 €	18.77 €	25.03 €	56.32 €	84.48 €	112.64 €
1201 à 1400 €	5.01 €	7.52 €	10.39 €	15.60 €	13.27 €	19.91 €	26.54 €	59.70 €	89.56 €	119.40 €
1401 à 1700 €	5.33 €	8.01 €	11.08 €	16.62 €	14.15 €	21.23 €	28.29 €	63.64 €	95.46 €	127.28 €
1701 à 2000 €	5.67 €	8.51 €	11.76 €	17.65 €	15.01 €	22.52 €	30.03 €	67.59 €	101.38 €	135.17 €
2000 à 2500 €	5.95 €	8.93 €	12.35 €	18.53 €	15.77 €	23.65 €	31.54 €	70.96 €	106.45 €	141.92 €
2501 à 3000 €	6.28 €	9.42 €	13.04 €	19.55 €	16.65 €	24.97 €	33.29 €	74.91 €	112.36 €	149.82 €
3001 à 3500 €	6.61 €	9.91 €	13.72 €	20.58 €	17.52 €	26.29 €	35.05 €	78.85 €	118.27 €	157.69 €
3501 à 4000 €	6.95 €	10.42 €	14.41 €	21.62 €	18.40 €	27.60 €	36.80 €	82.79 €	124.20 €	165.59 €
4001 et +	7.27 €	10.91 €	15.10 €	22.64 €	19.28 €	28.92 €	38.56 €	86.73 €	130.10 €	173.46 €

ARTICLE 2 - Les crédits et recettes sont inscrites au budget de la commune, section Fonctionnement.

ARTICLE 3 – Cette décision sera portée à la connaissance du prochain Conseil municipal et mentionnée comme telle au registre des délibérations.

Fait à Castelnau d'Estrétefonds,
Le 12 Juin 2025

La Maire,

MAIRIE de CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS (Haute-Garonne)

Sandrine SIGAL

Mise en œuvre d'un Plan mercredi en 2022-2025

1. Porteurs du projet

RESPONSABLE DU PLAN MERCREDI 2022-2025	
Collectivité porteuse du plan mercredi (Commune ou EPCI)	Castelnau d'Estrétefonds
Nom Prénom	Estelle Noé
Fonction	Directrice pôle Enfance Education
Adresse postale	Parvis des Citoyens
Téléphone	05.34.27.05.27
Adresse électronique individuelle	Periscolaire@mairiecastelnau.fr

Si EPCI, préciser le nom des différentes communes concernées par le Plan mercredi 2022-2025 :

Communes avec écoles :	Communes sans école :
Castelnau d'Estrétefonds	

(Si le nombre de lignes est insuffisant, insérer des lignes ou joindre en annexe une liste des communes avec écoles, et des communes sans école)

Si le PEDT/Plan mercredi n'est pas porté par un EPCI, mais est cosigné avec d'autres communes dans le cadre d'un RPI, nommer ces communes :

Communes avec écoles :	Communes sans école :

(si le nombre de lignes est insuffisant, insérer des lignes ou joindre en annexe une liste des communes avec écoles, et des communes sans école)

2. Organisation du Plan mercredi 2022-2025

Liste des accueils de loisirs concernés par le Plan mercredi 2022-2025

Accueils de loisirs maternels	
Accueils de loisirs élémentaires	
Accueils de loisirs mixtes	Accueil de Loisirs Fondada Accueil de Loisirs Laffont- Igrec

Période d'ouverture des accueils de loisirs sur le temps périscolaire du mercredi (cochez la bonne case)

Mercredi matin	Mercredi après-midi	Mercredi journée
	•	

Nombre de places ouvertes le mercredi dans les accueils de loisirs en 2022

Enfants de moins de 6 ans (total par commune)	Entre 12h et 13h15 100 enfants et entre 14h15 et 19h 80 enfants
Enfants de plus de 6 ans (total par commune)	Entre 12h et 13h15 140 enfants et entre 14h15 et 19h 110 enfants

Partenaires impliqués dans le Plan mercredi 2022-2025

Associations culturelles, associations sportives, médiathèque municipale
Intervenants extérieurs : sophrologue, atelier d'écriture

Types de locaux utilisés lors des activités mises en place dans le cadre du Plan mercredi (salle de classe, bibliothèque, salle informatique…) en 2022-2025 ?

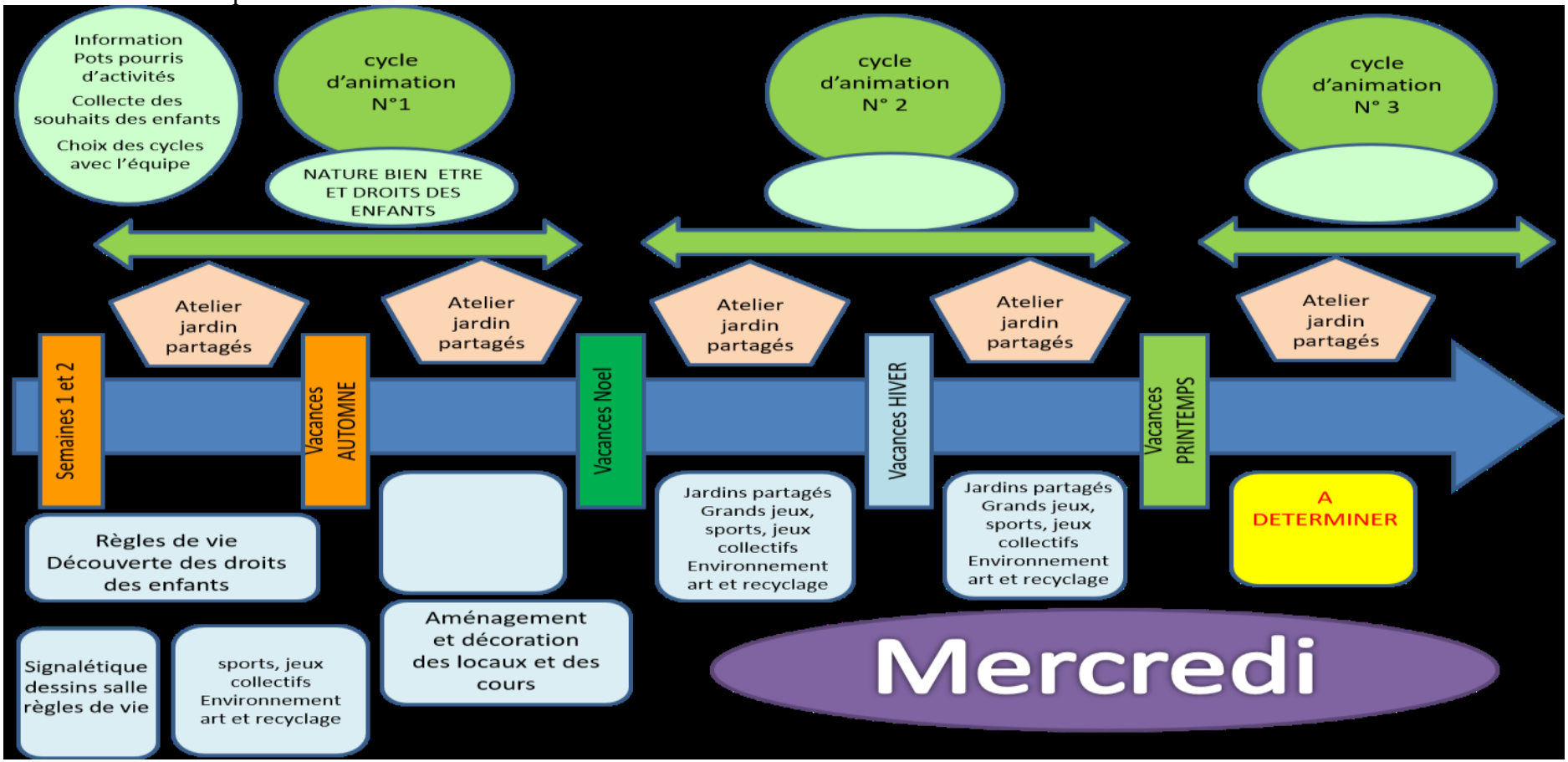
Salles polyvalentes, Bibliothèque des ALAE, complexe sportif Fondada, stade, auditorium de la médiathèque

Activités mises en œuvre en 2022-2025 répondant aux 4 axes la charte qualité Plan mercredi

Rappel :
Pour les élèves de l'école maternelle, le Plan mercredi doit préserver le temps calme dont ils ont besoin ; Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Axes de la charte qualité Plan mercredi	**Activités et projets mis en œuvre en 2022-2025**	**Intervenants**	**Effets attendus *(indicateurs d'évaluation)***
Axe 1 – Développement de la complémentarité éducative Lien vers la fiche conseil	Laisser la possibilité à l'enfant de « ne rien faire » - • Alternance temps libres / activités • Activités par période • Thèmes, projets, histoires sur l'ALSH • Intervenant gym et musique • Activités autour de la sophrologie et de la méditation	Animateurs Intervenants sophrologie ou méditation en lien avec la médiathèque	Nombre d'enfants participant • Retour des enfants et de la communauté éducative
Axe 2 – Inclusion et accessibilité de tous les publics Lien vers la fiche conseil	Recrutement d'AVL, réflexion d'une fiche de poste « animateur référent handicap » • Rencontre des familles • Formation interne des animateurs (SIAM), formation CNFPT proposée aux agents • Réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le périscolaire avec un travail spécifique à mener • Cycle autour du handicap : SIAM, Escape Game, handisport, formation etc. • Réflexion sur des formations internes à destination des agents • Partenariat avec le SESSAD et l'IME pour l'accueil d'enfants en situation de handicap	SESSAD IME SIAM 2 postes créés en 2022 à 24h en renfort des équipes d'animation Rencontres régulières avec les familles, l'école et les services sociaux afin d'aider élaborer e parcours éducatifs adaptés aux difficultés	Agents participant aux formations • Implication des familles concernées • Baisse du nombre de problématique avec les enfants ? Moins de difficultés rencontrées ? • Nombre d'heures pour les enfants bénéficiaires AEEH
Axe 3 – Inscription du projet sur le territoire, développement de partenariats Lien vers la fiche conseil	• Projets à thème • Organisation de soirées au sein des ALAE • Ateliers portes ouvertes parents/enfants • Projet commun et fédérateur	Médiathèque • Associations • Service restauration • Projets passerelles avec l'EPHAD • Passerelles régulières avec le CAJ • Projet passerelle avec la crèche • Associations	Nombre d'associations qui ont participé Combien de partenariats mis en place
Axe 4 – Développement d'activités éducative de qualité Lien vers la fiche conseil	Projet avec le développement durable autour du recyclage et du tri	Animateurs référents Cité de l'espace Toulouse Maison des arteurs (pour exposition)	Nombre de véhicules conçus Journaux édités Participation à un concours

	(tri compotes, tri des stylos, tri à la restauration scolaire) Lutte contre le gaspillage (tables de tri à la restauration scolaire) Projet autour des défis solaires ; constructions de voitures avec matériaux recyclés Eveil artistique : peintures et recyclage de tables et de chaises Travail autour des médias : création du journal de l'ALAE Travail autour du harcèlement	Service communication Projet Phare avec l'éducation nationale dans le cadre de la lutte contre le harcèlement	



B/ JOURNEE TYPE ELEMENTAIRE

12H00-13H15 Repas en self encadrés par des animateurs et jeux libres et encadrés dans la cour ou en salle.
13H15-14H15 Accueil maternelle et élémentaire et temps calme du midi (lecture, jeux de société, dessins ...). Un agent gère et notent les départs échelonnés.
14H15-14H30 Rangement, sensibilisation et mise en place des activités.
14H30-15H30 Activités, plusieurs choix sont proposés en lien avec le thème en vigueur.
15H30-16H00 Rangement, nettoyage des activités avec les enfants, installation du goûter
16H00-16H30 METEO bilan du jour et goûter en sous-groupes d'âge

16H30-17H00 Rangement et nettoyage des salles d'activités et du goûter avec les enfants
17H00-18H00 Accueil et temps informel du soir
18H00-18H30 Accueil commun maternelle et élémentaire

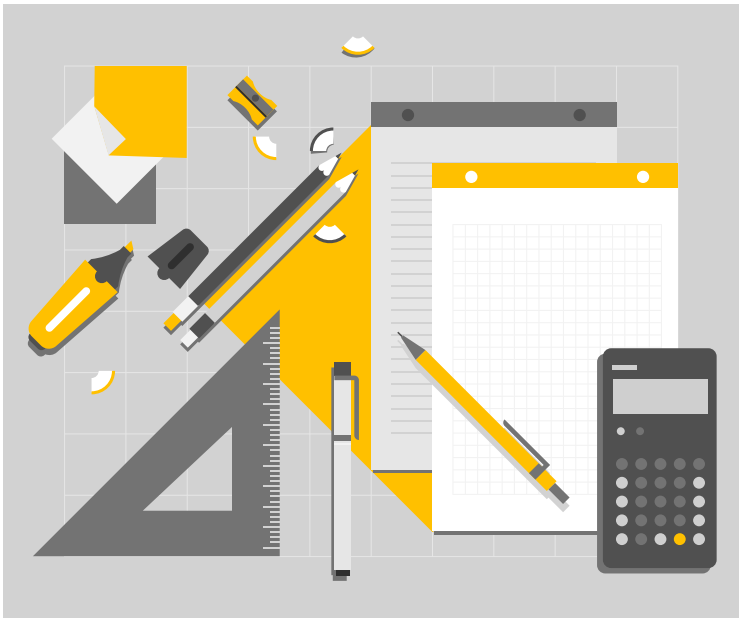
C/ JOURNEE TYPE MATERNELLE

12H00-12H15 Passage aux toilettes, lavage des mains
12h15-13h00 Repas en un seul service à table
13H15-13H30 Passage aux toilettes et lavage des mains
13H30-14H15 Accueil maternelle et élémentaire et temps calme du midi (lecture, jeux de société...) en salle de motricité
13H30-15H30 Sieste pour les 3-4 ans encadrée par un binôme (roulement)
14H30-15h30 Activités des grands 5-6 ans (+ enfants qui ne font pas la sieste)
15h30-16h00 Rangement, nettoyage des activités avec les enfants, installation du goûter
16H00-16H30 Goûter en sous-groupes d'âge.
16H30-17H00 Rangement et nettoyage des salles d'activités et du goûter avec les enfants
17H00-18H00 Accueil et Temps informel du soir
18H00-18H30 Accueil commun maternelle et élémentaire

Annexe 4 – Projet pédagogique ALAE

Proposé en pièce jointe du mail accompagnant le PEDT car trop volumineux.

Annexe 5 – Projet pédagogique CLAS



PROJET PEDAGOGIQUE CLAS

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

DISPOSITIF AGRÉÉ CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Ecole Jeanne Baret / Ecole Daniel Dupuy

TEXTES DE RÉFÉRENCES ET ORIENTATIONS

La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, signée en juin 2001, pose les principes généraux de ce dispositif, les objectifs et les principes d'action afin de contribuer sur le territoire au développement d'une coopération visant le droit à l'éducation pour tous les enfants et adolescents.

« Le droit à l'éducation est un droit fondamental dans notre société. Satisfaire ce droit et répondre à ce besoin constitue pour l'école un véritable défi. […] L'accompagnement à la scolarité joue ce rôle de complément et de partenaire de l'École, pour autant qu'il se développe dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun et des besoins de chaque enfant, sans se substituer aux obligations de l'Etat en matière scolaire. »

En mars 2019, le référentiel national de financement des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) permet de réaffirmer :

- Le double objectif poursuivi par le Clas, à savoir : "des actions en direction des enfants mais également de leurs parents pour consolider leurs rapports à l'école."
- La nécessité de développer de manière cumulative les quatre axes d'intervention prioritaires suivants :
  - Un axe d'intervention auprès des enfants et des jeunes ;
  - Un axe d'intervention auprès et avec les parents ;
  - Un axe de concertation et de coordination avec l'école ;
  - Un axe de concertation et de coordination avec les acteurs du territoire.

CONTEXTE ET DIAGNOSTIC DU PROJET

1. *Le CLAS à Castelnau d'Estretefonds hier à aujourd'hui*

Le CLAS existe depuis 2021 sur la commune, c'est un dispositif visant à accompagner la fonction parentale, tout en proposant aux enfants un accompagnement spécifique dans la gestion de leur vie quotidienne avec l'école et leurs pairs.
Il est développé sur les deux groupes scolaires de Castelnau nouvellement l'école Jeanne Barret et Daniel Dupuy.
Dans un premier temps une proposition a été faite autour de deux ateliers l'un méthodologie (accompagnement autour de jeux de société, compréhension de consigne, respect des règles et de ses camarades), le deuxième atelier été consacré à l'ouverture culturelle avec un atelier sophrologie. Puis un atelier philo est venu compléter la proposition pédagogique du dispositif.
Les groupes sont constitués de maximum 12 enfants par école. A ce jour ce chiffre n'a jamais été atteint, faute de suivi et de l'assiduité des enfants et des familles.
À la suite de la première année du dispositif les retours familles et enfants été tous positif.

2. *Constats : diagnostic et besoins*

La population de la commune de Castelnau d'Estretefonds est composé de

> *7 295 habitants à Castelnau-d'Estrétefonds en 2025 selon les estimations de ville-data.com*

Depuis 2018 il existe deux groupes scolaires sur la commune, le nombre d'enfants scolarisés sur la commune ont une variable constante sur les dix dernières années à plus ou moins 20%. La commune jouis d'un emplacement privilégié carrefour entre Toulouse et Montauban avec la zone industrielle Eurocentre à proximité. Selon ville-data.com

> *Le village attire particulièrement les cadres et les personnes en milieu de carrière de 35 à 55 ans qui représentent plus de 31 % de sa population totale. C'est un village avec une **population qui rajeunit fortement**, son indice de vieillissement est de 40 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans.*

D'autre part il est recensé que

> *Le nombre de femmes élevant seules leurs enfants à Castelnau-d'Estrétefonds est de 245 et 97 pères sont dans la même situation. Les familles recomposées sont 111, ce qui représente 6 % des familles habitant à Castelnau-d'Estrétefonds.*

Nous pouvons en déduire que le territoire tant vers une population qui nécessite des propositions spécifiques en termes d'accompagnement à la parentalité.

Les groupes sont constitués d'enfants venant d'une mixité sociale jusqu'à présent, avec des particularités différentes, qui vont de la difficulté à s'exprimer à la relation avec le travail scolaire.
Par ailleurs un changement sur plusieurs années consécutive du coordinateur enfance sur la commune, a mis en difficulté la bonne tenue du CLAS et son accompagnement auprès des familles.

Afin de répondre au mieux aux besoins ainsi qu'aux attentes de notre financeur durant l'année scolaire 2024-2025 deux COPIL ont été réalisés. Cela a permis aux différents partenaires de mieux comprendre le dispositif et les tâches relatif à chacun.

LE PROJET CLAS

Le Clas favorise l'épanouissement de l'enfant et la réussite dans sa scolarité. Une équipe d'accompagnatrices propose pour cela un temps et un lieu où votre enfant trouve l'appui d'un adulte qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités tout en établissant une relation de confiance avec lui.

1. *Les intentions pédagogiques*

L'idée est de défendre des valeurs de l'éducation populaire comme vecteurs d'épanouissement et d'émancipation des enfants. C'est dans cette dynamique que le projet d'accompagnement est construit. Ici l'intérêt est de sollicité les ressources des enfants afin de mieux appréhender leur scolarité. Dans l'optique de défendre un accompagnement qui guide et qui permet d'apprendre à construire sa pensée, son avenir plutôt que celle de « faire à sa place » ou « de penser pour ».

2. *Le collectif Jeanne Barret*

Les enfants des niveaux CE et CM sont accueillis après l'école de 16h15 à 17h45, les mardi et jeudi. Le groupe est constitué d'un maximum de 12 enfants, deux ateliers sont proposés l'un autour de l'ouverture culturelle par le biais d'atelier sophrologie et philo (6 mois d'un atelier philo puis six mois sophrologie) ; le second atelier étant dédié à la méthodologie par le biais d'activité d'éducation populaire.

3. *Le collectif Daniel Dupuy*

Les enfants des niveaux CE et CM sont accueillis après l'école de 16h15 à 17h45, les lundi et mardi. Le groupe est constitué d'un maximum de 12 enfants, deux ateliers sont proposés l'un autour de l'ouverture culturelle par le biais d'atelier sophrologie et philo

(6 mois d'un atelier sophrologie puis six mois philo) ; le second atelier étant dédié à la méthodologie par le biais d'activité d'éducation populaire.

4. Objectifs du CLAS

1. *Accompagner les enfants dans leur scolarité pour favoriser le développement des processus liés aux apprentissages.*
   - 1.1. *En développant des ateliers culturels et ludiques auprès des enfants comme outils de médiation pour les apprentissages*
   - 1.2. *En proposant différents outils pédagogiques pour approfondir les apprentissages*
   - 1.3. *En renforçant l'estime de soi et la confiance en soi des enfants pour qu'ils soient acteurs de leurs apprentissages*
   - 1.4. *En permettant la rencontre vers des ressources culturelles, sociales du territoire*
2. *Créer du lien avec les parents afin de créer une coopération école-famille*
   - 2.1. *En proposant des temps de rencontres et d'échanges en groupes et individuellement avec les parents et les enfants*
   - 2.2. *En ayant une écoute active pour faciliter l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des familles vers les différentes structures du territoire.*
3. *Développer avec l'équipe pédagogique une coopération dans l'intérêt de l'enfant et des familles*
   - 3.1. *En identifiant des temps de travail coopératif avec les enseignants pour coordonner le dispositif (COPIL)*
   - 3.2. *En développant une communication efficiente entre les partenaires*

5. L'équipe d'animation du CLAS

La réussite et la continuité du dispositif tient dans la complémentarité des accompagnateurs qui s'y impliquent. Les salariés et les intervenantes en charge de missions spécifiques sur le dispositif participent activement dans l'accompagnement des enfants. La complémentarité, à la fois dans les compétences et l'approche même du dispositif, sont nécessaires pour un accompagnement optimal des enfants.

Les salariés et intervenantes

- Patricia Basset, animatrice de l'atelier philo, elle accompagne les enfants dans la construction de leur pensée autour de divers outils pédagogiques.
- Delphine Bellanger, animatrice de l'atelier sophrologie, elle accompagne les enfants autour de la gestion de leurs émotions.
- Amélie Marteau, coordinatrice enfance, responsable du dispositif accompagne les enfants le temps des séances de méthodologie. Elle a également la charge de l'articulation du dispositif et des rencontres avec les parents hors temps

collectif. Elle assure les liens formels avec les familles, les enseignants et les partenaires.

LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT AU TRAVERS DES 4 AXES PRIORITAIRES

Axe 1 / Les interventions auprès des jeunes

1. 1 - Faciliter l'acquisition des savoirs et développer l'autonomie des jeunes

→ Un appui et une aide méthodologique :
À chaque séance, une aide méthodologique est proposée aux enfants en fonction des besoins exprimés par l'enfant et sa famille, lors des rendez-vous. Cette aide méthodologique peut aller de l'utilisation d'outils comme : le cahier de texte, le dictionnaire. Mais aussi des méthodes de repérage dans le temps et l'espace, d'organisation, d'apprentissage (carte mentale).
→ Une aide au travail personnel :
Bien que ce dispositif s'inscrive dans une dynamique collective, chaque enfant a une place bien identifiée par les animatrices afin de répondre aux besoins individuels de chaque enfant dans un collectif. Les animatrices organisent les espaces et le temps pour accompagner et soutenir l'acquisition des savoirs et faciliter la prise d'autonomie des enfants accueillis.

1. 2- Élargir leurs centres d'intérêts et apprentissage de la citoyenneté, grâce aux ressources culturelles, social et économiques de leur environnement

→ En mobilisant la pédagogie de détour par des activités ludiques, artistiques, culturelles et/ou scientifique :
Au cours de l'année, les enfants présents auront l'occasion de participer à des ateliers ludiques, artistiques, culturels, sportives et ou scientifiques qui permettront de découvrir, de renforcer et d'enrichir leur apprentissage de la citoyenneté. Pour cela, nous souhaitons prendre appui sur les ressources locales et partenariales, ce qui favorise l'inscription du CLAS au cœur du territoire dans une dynamique citoyenne locale.
→ En créant des contextes de recherche, d'informations et de débats :
En s'appuyant sur des techniques et des outils d'animations, et également sur des outils pédagogiques d'éducation populaire, le souhait est d'accompagner les enfants pour qu'ils soient « acteur » au sein du projet d'animation. Pour cela, ils seront accompagnés dans la recherche d'information, dans l'élaboration de leur pensée et de leur positionnement à travers les différents outils à dispositions.
→ En développant des capacités de vie collective : Dans le cadre de ce dispositif, nous souhaitons également proposer aux enfants d'enrichir leurs expériences du vivre ensemble, en prenant appui sur le groupe. Des espaces et des temps pour vivre et partager des expériences de faire et construire ensemble. Toutefois, dans cette dynamique collective, chacun peut vivre et être acteur au sein du collectif. Cela passe

par des outils d'animations pour donner une place à chacun tout en veillant à créer une cohésion de groupe pour faire ensemble.
→ En proposant des sorties & visites en mobilisant des supports proches dans l'environnement : En prenant appui sur des ateliers ludiques, culturels, artistiques ou encore sportives. Nous souhaitons la découverte et/ou l'approfondissement de certaines ressources locales, telles que la médiathèque ou bien les évènements locaux. Favorisant ainsi, l'inscription des enfants dans une dynamique citoyenne.

Axe 2 / Les interventions auprès et avec les parents

2. 1. Renforcer le rôle des parents et les soutenir dans la relation avec leur enfant

→ En formalisant des engagements réciproques :
Lors du rendez-vous d'inscription avec le jeune et ses parents, ce premier temps d'échange a pour objectifs, outre la présentation du dispositif, de permettre à chacun d'exprimer ses attentes et les difficultés rencontrées. Des objectifs sont formalisés par les parents et le jeune au travers d'un contrat d'engagement. À chaque semestre une rencontre sera proposée, pour évaluer ensemble le chemin parcouru, et reformuler ou réaffirmer les attentes et engagements de chacun. Des temps individuels avec les familles peuvent être organisés régulièrement selon les besoins afin de faciliter la mise en mots des difficultés rencontrées.
→ En proposant des temps de convivialité enfants/parents :
Des animations enfants/parents seront organisées au cours de l'année pour créer des espaces et des temps de partage entre les enfants et les parents mais également entre les familles. Lors de ces temps conviviaux, les enfants pourront participer à certaines animations pour témoigner de leur implication au sein du CLAS.
→ En proposant des temps de rencontres avec les parents autour d'une thématique :
Les parents seront invités à des temps d'échanges, de rencontres et de partage autour de thématiques diverses animées par des salariés ou des intervenants extérieurs. Ces temps visent à accompagner les parents dans leur rôle parental au travers de thématiques diverses identifiées et/ou exprimées. C'est au travers des échanges avec les parents sur des temps formels et informels que les animateurs pourront recueillir des besoins pour affiner les thématiques.

2. 2 Faciliter l'orientation des parents vers des acteurs ou actions de soutien à la parentalité

La connaissance du territoire et des partenaires nous permettra d'orienter les parents vers d'autres partenaires selon les besoins repérés et/ou exprimés (ASS de secteur, associations, pôle ressource handicap, médiation, etc.).

2. 3 Evaluer les actions proposées aux parents

→ Grâce à des outils de recueil de donnés, lors d'échanges informels :
Lors des temps de rencontre avec les parents, les animatrices vont recenser les besoins exprimés. Ces informations seront centralisées dans un outil collaboratif pour

affiner au mieux les actions proposées aux parents. Un questionnaire sera proposé aux parents pour recueillir leurs avis et attentes.

Axe 3 / Un travail de concertation et de coordination avec les enseignants

Lors de la création du Clas, un travail de coopération est mis en place avec l'équipe pédagogique. Un travail d'identification des besoins des enfants a permis de proposer un accueil adapté aux besoins des jeunes et des familles.
Pour permettre une continuité dans ce travail de concertation et de coordination, il est dès lors nécessaire et indispensable de poursuivre les modalités de la coopération entre les enseignants et l'équipe d'animation du Clas par le biais du COPIL de manière semestriel.

Axe 4 / Un travail de concertation et de coordination avec les acteurs du territoire

Dans l'ensemble de ce projet, nous mettons en avant l'importance d'inscrire le dispositif du Clas sur le territoire au travers d'une synergie partenariale. Que cela soit, des acteurs du secteur éducatif, social ou encore des associations solidaires, sportives, culturelles, un travail de lien est indispensable pour mener à bien les axes du projet d'accompagnement à la scolarité.

LES MODALITES D'EVALUATION

Le projet sera évalué au travers des différents critères et indicateurs développés par les intentions du dispositif indiqué par la CAF.
Une évaluation sera également transmise en février 2026 et en juin 2026 à la commune. Ces bilans seront présentés sur la plateforme ELAN de la caf en juillet 2026.
Une évaluation générale sera ensuite présentée lors d'un comité de pilotage réunissant les financeurs et les acteurs principaux.

LES FINANCEMENTS

Le financement de ce dispositif est soutenu en partie par une subvention de la Caf DE Haute-Garonne et de la commune de Castelnau d'Estretefonds. Aucune participation n'est demandée aux familles.

CALENDRIER 2025-2026

CALENDRIER CLAS 2025-2026

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER		
1	L	REDACTION PROJET PEDAGOGIQUE	1	M		1	S		1	L	Atelier methodo DD	1	J	
2	M		2	J	RDV FAMILLES	2	D		2	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	2	V	
3	M		3	V		3	L	Début atelier CLAS	3	M		3	S	
4	J		4	S		4	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	4	J	Atelier méthodo JB	4	D	
5	V		5	D		5	M		5	V		5	L	Atelier methodo DD
6	S		6	L		6	J	Atelier méthodo JB	6	S		6	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro
7	D		7	M		7	V		7	D		7	M	
8	L		8	M		8	S		8	L	Atelier methodo DD	8	J	Atelier méthodo JB
9	M		9	J		9	D		9	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	9	V	
10	M		10	V		10	L	Atelier méthodo DD	10	M		10	S	
11	J		11	S		11	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	11	J	Atelier méthodo JB	11	D	
12	V		12	D		12	M		12	V		12	L	Atelier methodo DD
13	S		13	L		13	J	Atelier méthodo JB	13	S		13	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro
14	D		14	M		14	V		14	D		14	M	
15	L	Diffusion Projet Pedagogique	15	M		15	S		15	L	Atelier methodo DD	15	J	Atelier méthodo JB
16	M		16	J		16	D		16	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	16	V	
17	M		17	V		17	L	Atelier methodo DD	17	M		17	S	
18	J		18	S	VACANCES SCOLAIRES	18	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	18	J	Atelier méthodo JB	18	D	
19	V		19	D		19	M		19	V		19	L	Atelier methodo DD
20	S		20	L		20	J	Atelier méthodo JB	20	S	VACANCES SCOLAIRES	20	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro
21	D		21	M		21	V		21	D		21	M	
22	L		22	M		22	S		22	L		22	J	Atelier méthodo JB
23	M		23	J		23	D		23	M		23	V	
24	M		24	V		24	L	Atelier methodo DD	24	M		24	S	
25	J		25	S		25	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	25	J		25	D	
26	V		26	D		26	M		26	V		26	L	Atelier methodo DD
27	S		27	L		27	J	Atelier méthodo JB	27	S		27	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro

28	D		28	M		28	V		28	D		28	M	
29	L		29	M		29	S		29	L		29	J	Atelier méthodo JB
30	M		30	J		30	D		30	M		30	V	
			31	V					31	M				

CALENDRIER CLAS 2025-2026

FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
COPIL CLAS-sondage famille						PROJET PRINTEMPS DES ARTS			SORTIE RENCONTRE FAMILLES			COPIL BILAN CLAS		
1	D		1	D		1	M		1	V		1	L	Atelier methodo DD
2	L	Atelier methodo DD	2	L		2	J	Atelier méthodo JB	2	S		2	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro
3	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	3	M		3	V		3	D		3	M	
4	M		4	M		4	S		4	L	Atelier methodo DD	4	J	Atelier méthodo JB
5	J	Atelier méthodo JB	5	J		5	D		5	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	5	V	
6	V	SOIREE CINEVEILLEE	6	V		6	L	Atelier methodo DD	6	M		6	S	
7	S		7	S		7	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	7	J	Atelier méthodo JB	7	D	
8	D		8	D		8	M		8	V		8	L	Dernier Atelier methodo DD
9	L	Atelier methodo DD	9	L	Atelier methodo DD	9	J	Atelier méthodo JB	9	S		9	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro
10	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	10	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	10	V	Printemps des arts	10	D		10	M	
11	M		11	M		11	S		11	L	Atelier methodo DD	11	J	Dernier Atelier clas JB
12	J	Atelier méthodo JB	12	J	Atelier méthodo JB	12	D		12	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	12	V	
13	V		13	V		13	L	Goûter famille au printemps des arts	13	M		13	S	
14	S		14	S		14	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	14	J	Atelier méthodo JB	14	D	
15	D		15	D		15	M		15	V		15	L	
16	L	Atelier methodo DD	16	L	Atelier methodo DD	16	J	Goûter famille au printemps des arts	16	S		16	M	
17	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	17	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	17	V		17	D		17	M	
18	M		18	M		18	S	VACANCES SCOLAIRES	18	L	Atelier methodo DD	18	J	
19	J	Atelier méthodo JB	19	J	Atelier méthodo JB	19	D		19	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	19	V	
20	V		20	V		20	L		20	M		20	S	
21	S	VACANCES SCOLAIRES	21	S		21	M		21	J		21	D	
22	D		22	D		22	M		22	V		22	L	
23	L		23	L	Atelier methodo DD	23	J		23	S		23	M	
24	M		24	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	24	V		24	D		24	M	

25	M		25	M		25	S		25	L	Atelier methodo DD	25	J			
26	J		26	J	Atelier méthodo JB	26	D		26	M	Atelier clas JB/DD philo/sophro	26	V			
27	V		27	V		27	L		27	M		27	S			
28	S		28	S		28	M		28	J	Atelier méthodo JB	28	D			
			29	D		29	M		29	V		29	L			
			30	L	Atelier methodo DD	30	J		30	S		30	M			
			31	M	Atelier methodo DD				31	D						